

Par air, terre et mer

Brisons le blocus

de Gaza!



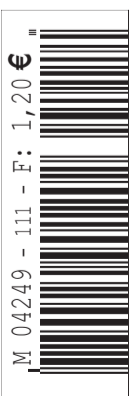
Les gouvernements européens concourent à la politique colonisatrice et criminelle du gouvernement israélien, comme l'ont démontré les blocages de la Flottille pour Gaza en Grèce ou les arrestations de militantEs dans les aéroports européens.

La défense inconditionnelle d'Israël par le gouvernement français s'exprime ouvertement depuis plusieurs mois. À la fin de l'année 2008, en acceptant l'élargissement des accords commerciaux entre l'Union européenne (UE) et Israël, il donnait de fait le feu vert à l'attaque meurtrière contre Gaza, qui se solda par plus de 1400 morts, la destruction de centaines d'habitations. Cette agression militaire fut dénoncée comme un crime de guerre voire un crime contre l'humanité par le rapport Goldstone adopté par l'ONU. Devant l'ampleur et le dynamisme de la campagne Boycott, désinvestissement, sanctions (BDS) contre Israël, mené par un

large réseau d'habitants et d'associations en France, le gouvernement Sarkozy-Fillon tente de criminaliser le mouvement en renvoyant devant les tribunaux des dizaines de militantes et militants. Celles et ceux qui luttent contre les crimes israéliens sont traitéEs comme des criminellEs. Par deux fois les tribunaux les ont relâchéEs, prouvant s'il en était besoin que les déclarations et attaques gouvernementales ne reposent que sur une orientation politique de soutien à Israël, les juges ayant contredit leurs allégations juridiques. Face au blocus de Gaza, aucune initiative gouvernementale concrète, seulement des paroles vaines récitées au vent et au

moulin à prière: demande de la levée du blocus de Gaza, mais déclarations incessantes renvoyant dos à dos la victime et le criminel, sans jamais sanctionner celui-ci. Lorsque la société civile décide d'agir pour mettre fin à la souffrance du peuple de Gaza, pour rompre ce blocus illégal, moralement, politiquement et humainement, et mène une large campagne populaire «un Bateau français pour Gaza», mobilisant des milliers d'habitants à travers plus de 1500 initiatives, le quai d'Orsay se déchaine.

SUITE PAGE 2



REGARDS

Dettes publiques, illégitime au Nord comme au Sud Page 2



ACTU INTERNATIONALE

Le pouvoir syrien accentue la pression Page 5



NPA EN CAMPAGNES

Notre-Dame-des-Landes Page 11

Agenda

14 juillet, rassemblements xénophobie, national. Le collectif «Non à la xénophobie et à la politique du pilori» appelle à des rassemblements partout en France, à partir de 11 heures. À Paris, RV à 11 heures, place de la Bastille.

17 juillet, expulsions de la barre Balzac, La Courneuve. Le 8 juillet 2010, près de 200 personnes ont été expulsées des bâtiments de la barre Balzac à La Courneuve avec une extrême violence par les forces de l'ordre. Des enfants ont été brutalisés, et des femmes enceintes violentées. De nombreuses familles n'ont pas encore été relogées. Un an après, le comité de soutien organise une journée de solidarité. RV à partir de 11 heures, place de la Fraternité.

29-31 juillet, festival Jolie Môme, Saint-Amant-Roche-Savine (63). La Compagnie Jolie Môme présente son festival La Belle Rouge : trois jours de théâtre, chansons, cinéma, musique, politique et fraternité. Infos pratiques sur : <http://www.cie-joliemome.org>

9-14 août, université d'été Attac, Fribourg. Le réseau européen d'Attac organise une université d'été européenne des mouvements sociaux à Fribourg (Allemagne). Pour plus d'infos : www.ena2011.eu

19-21 août, Objecteurs de croissance, Moissac (82). Les Objecteurs de croissance se rencontrent et invitent toutes les sensibilités du mouvement de la décroissance, de l'anti-productivisme et de l'après-développement. RV à la Maison familiale rurale de Moissac. Pour plus d'infos : www.les-oc.info

28-31 août, université d'été NPA, Port-Leucate. L'université d'été du NPA aura lieu du dimanche 28 au mercredi 31 août (accueil à partir du samedi 27 août après-midi, départ le jeudi 1er septembre après le petit-déjeuner). Parmi les invités, cette année : Daniel Mermet, Marie-Monique Robin, Éric Toussaint, Saïd Bouamama, Daniel Tanuro, Edwy Plenel, Élisabeth Claverie, Luc Boltanski, Claude Calame, Gus Massiah, Esther Vivas, des militantEs égyptiens, tunisiens... Comme les années précédentes, un bus Paris - Port-Leucate (aller-retour) est organisé. Pour tout contact : universite.ete@npa2009.org



Par air, terre et mer: brisons le blocus de Gaza !

● ● ● **SUITE DE LA PAGE 1**

Les déclarations d'Alain Juppé sont menaçantes, en lieu et place d'enjoindre Israël de ne pas commettre de violence vis-à-vis des militantEs, il décourage les participants d'embarquer, refusant cet acte de solidarité, mais reconnaissant de facto la barbarie des soldats israéliens (neuf morts lors de la première flottille) puisque lui-même reconnaît le danger physique pour les passagers.

À l'heure où ces lignes sont écrites, la flottille vit toujours, celles et ceux qui sont sur le bateau, à terre et sont partie intégrante de cette initiative, sont déterminéEs à poursuivre et réussir l'arrivée du *Dignité Al Karama* au port de Gaza.

Depuis Oslo, pour aller en Cisjordanie, il y a deux solutions : mentir en disant que l'on se rend en Israël, préparer un faux argumentaire à présenter aux douaniers israéliens en faisant bien attention qu'il n'y ait pas de faille, ou bien construire avec des collectivités locales ou de grandes ONG une mission «humanitaire». C'est cette réalité insupportable que les participants ont dénoncé avec l'initiative Bienvenue la Palestine. Cette fois les militantEs avaient décidé de déclarer qu'ils se rendaient en Palestine.

Sur injonction de l'occupant israélien, les compagnies aériennes européennes ont refusé la montée dans les avions aux participants de cette initiative qui voulaient se rendre en Cisjordanie via le passage obligé israélien, puisqu'Israël contrôle les voies d'accès à la Cisjordanie, tel que l'aéroport Ben-Gourion de Tel Aviv. Non ce n'est pas de la fiction ! Israël ordonne aux compagnies aériennes européennes, celles-ci s'exécutent.

Face à la colère lors du sit-in à Roissy et de la manifestation spontanée à Paris, la flicaille française, sur ordre de Guéant, a gazé, matraqué, embarqué, tant à l'aéroport Charles-de-Gaulle que dans la rue, nos camarades solidaires du peuple palestinien.

Un peu plus de 100 participants ont pu passer à travers les mailles du filet tendu en France et en Europe, mais une fois arrivés à Tel Aviv, ils ont été maltraités par les soldats et conduits en prison. Aucune condamnation, aucun communiqué du Quai d'Orsay, aucun rappel de la liberté de circulation des êtres humains, silence complice du ministère des Affaires étrangères. On peut imaginer les félicitations réciproques entre les officiers français et israéliens lors de

leur rencontres ainsi qu'entre le gouvernement français et israélien qui se glorifient des accords sécuritaires passés. Gaza est sous blocus, l'ouverture de Rafah (avec l'Égypte) ne concerne pas les étrangers, sauf cas très exceptionnel et particulier. La droite française, collaboratrice d'Israël, peut compter sur le silence du PS pour toujours absoudre l'État criminel.

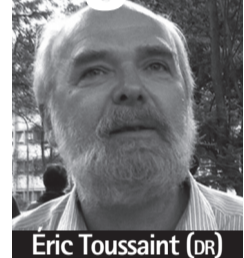
La solidarité pour la justice et l'autodétermination du peuple palestinien est bien de la responsabilité des peuples. Des initiatives comme Bienvenue la Palestine et la Flottille de la liberté continueront et se répéteront, car leur violence d'État ne nous fera pas renoncer.

Plus que jamais, la campagne BDS constitue un axe central d'action pour le mouvement de solidarité. Boycott des produits israéliens, boycott de toutes les institutions qu'elles soient culturelles, sportives ou universitaires, boycott par les collectivités territoriales de toutes les entreprises qui coopèrent avec Israël.

C'est la tâche à laquelle le NPA s'emploiera dans la plus grande unité des organisations et des habitants en France.

Marc Prunier, 11 juillet 2011

regards



Éric Toussaint (DR)

Propos recueillis par Denis Horman

DETTE PUBLIQUE *Illégitime au Nord comme au Sud*

Le Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde (CADTM) a publié en mai un ouvrage sur la dette publique mondiale'. Nous publions une interview d'Éric Toussaint, président du CADTM-Belgique, pour le journal de la LCR Belgique, la Gauche².

Existe-t-il des points communs entre la dette publique des pays en développement et celle au Nord ?

Aujourd'hui, la dette publique au Nord est le prétexte tout trouvé pour justifier l'application de plans d'austérité sur le modèle des plans d'ajustement structurel supportés, dès le début des années 1980, par les pays du Sud. Depuis l'éclatement, en 2007-2008, de la crise la plus importante depuis 1929, les pays de l'Union européenne (UE) sont également confrontés à des politiques d'austérité brutale, sous la férule de la «Troïka» : le FMI, l'UE et la Banque centrale européenne (BCE). L'intoxication sur «les États vivant au-dessus de leurs moyens» cherche à camoufler les vraies raisons de l'endettement public : l'explosion des taux d'intérêts à rembourser par les États, les politiques néolibérales se cristallisant sur les contre-réformes fiscales en faveur des sociétés privées et les ménages les plus riches, le sauvetage des banques, en 2008, avec l'argent de la collectivité. En Belgique, le gouvernement a injecté plus de 20 milliards d'euros pour «sauver» Fortis, Dexia, KBC et Ethias.

Prônez-vous l'annulation de la dette publique des pays du Nord comme pour les pays du Sud ?

Le CADTM prône l'annulation de la partie illégitime de la dette publique. Cela comprend notamment les dettes odieuses et illégitimes : celles contractées auprès du FMI, de la Commission européenne, de la BCE ou encore sur les marchés financiers et qui justifient, pour ces instances, l'application de politiques d'ajustement structurel ou d'austérité brutale, dans des pays de l'UE, entraînant le démantèlement, voire la suppression de droits humains fondamentaux. Par ailleurs, dans des pays comme la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Belgique, les gouvernements ont sciemment appliqué des politiques injustes socialement et qui ont entraîné une augmentation de la dette publique à travers des mesures favorables à la classe capitaliste. 30 ans de politique néolibérale marquent d'illégitimité cette partie de la dette publique qui réalise, au-delà de toutes les espérances du capital, un transfert gigantesque de richesses vers les banques et les fonds de placements financiers aux dépens des salariés. Cette dette illégitime devrait être annulée.

Le CADTM démontre qu'il est possible de briser l'engrenage mortifère de la dette au Sud. Ces exemples pourraient-ils être appliqués au Nord ?

Une des expériences les plus avancées se situe en Équateur, avec la mise sur pied, en 2007, d'une commission d'audit de la dette, dont j'ai fait partie pour le CADTM. Après quatorze mois de travail, la commission est arrivée à la conclusion qu'une grande partie de la dette analysée était marquée d'illégitimité. En novembre 2008, le gouvernement, prenant appui sur le rapport de la commission, a décidé de suspendre le remboursement des titres de la dette, venant à échéance les uns en 2012, les autres en 2030. Puis, il a racheté, pour la somme de 900 millions de dollars, des titres valant 3,2 milliards de dollars. Certes, ce ne fut pas une répudiation de la dette illégitime, mais un pas

important dans la bonne direction.

En Europe, l'exemple le plus avancé se situe en Grèce, où, à la suite d'un appel public d'une centaine de personnalités grecques et internationales en faveur de la création d'une commission d'audit de la dette publique, un comité contre la dette fut créé en 2010, soutenu par des organisations syndicales, plusieurs partis politiques de la gauche radicale et de nombreux intellectuels. Ce comité va procéder à un audit pour que l'on sache quelle partie de la dette grecque est odieuse, illégitime et illégale. Bien évidemment, à l'inverse de l'Équateur, une telle démarche ne peut, en Grèce, s'appuyer sur un gouvernement social-libéral qui impose une austérité brutale aux travailleurEs et à la population. D'où l'importance d'appuyer cette démarche par des mobilisations sociales.

1. *La dette ou la vie*, sous la direction de Damien Millet et Éric Toussaint, CADTM, éditions Aden.

2. L'intégralité de cette interview se trouve sur le site national de la LCR Belgique (www.lcr-lagauche.be).



INTERVIEW EN VERSION LONGUE SUR www.npa2009.org

(PHOTO THÉÂTRE ROUGE/TAOUS)

Guéant et Sarkozy n'aiment pas rendre des comptes !

Le rapport de la Cour des comptes sur la politique sécuritaire de Sarkozy et de l'UMP fait grincer quelques dents à droite et au ministère de l'Intérieur...

Le dernier rapport de la Cour des comptes sur l'organisation et la gestion des forces de sécurité, publié le 7 juillet dernier, est sans appel sur la politique menée par Sarkozy depuis 2002 : hausse de la violence, lutte contre les stupéfiants tournée particulièrement sur les consommateurs, la vidéosurveillance extrêmement couteuse, moyens en baisse, remise en cause de la fiabilité des statistiques utilisée par le ministère... bref, c'est toute la politique de Sarkozy qui est critiquée et jugée inefficace. Mais la critique ne plaît pas.

Sans attendre la publication du rapport, le ministre de l'Intérieur Claude Guéant, suivi de très près par les députés de la droite « populaire », a tiré à boulets rouges sur la Cour des comptes, la considérant comme une « filiale du Parti socialiste », montrant ainsi tout leur mépris pour une institution indépendante et oubliant au passage que ce rapport avait été initié par Philippe Séguin.

Mais il est vrai que depuis des années et des années, on nous rabâche les oreilles sur les excellents résultats de cette politique. Claude Guéant lui-même, disant haut et fort, le 19 juin dernier, que « depuis 2002 la délinquance a reflué de 17% dans notre pays. L'année dernière il y a eu 500 000 victimes de moins. [...] Il y avait en 2002 un taux d'élucidation des affaires de 26%, [...] cette année on s'achemine vers 38-39% », sans que ces chiffres ne correspondent vraiment à quelque chose sauf à faire de la propagande. À quelques mois de l'élection



(PHOTOTHÈQUE ROUGE/TN)

présidentielle, mettre en cause et montrer les failles du principal volet de la politique de Sarkozy, est délicat à gérer pour le candidat-président et son équipe. On comprend donc mieux ce lever de bouclier. Et pour bien montrer sur quel terrain se jouera la prochaine campagne électorale, Claude Guéant au même moment fustige et montre encore une fois du doigt les immigrés. Il s'attaque désormais à l'immigration légale en faisant le lien entre problème de logement, échec scolaire et immigration... Bref, un véritable feu d'artifice contre les immigrés dignes des discours du Front national.

INSÉCURITÉ SOCIALE

Mais derrière ce « scandale », ce que relève ce rapport de la Cour des comptes, c'est que la politique du tout sécuritaire et du tout répressif menée depuis 2002

n'est en aucun cas la réponse à la seule insécurité qui existe aujourd'hui : l'insécurité sociale. Depuis plus de dix ans, le discours sur « l'insécurité » a permis la multiplication des lois sécuritaires allant toutes dans le même sens : pénalisation à outrance de tous les délits de la misère, mise à l'écart définitive d'une partie de la population, criminalisation de la jeunesse, des sans-papiers, de ceux et celles qui résistent, fichage de la population, etc. Cela a permis une mise sous surveillance policière de certains quartiers avec la création de brigades spéciales de terrain qui n'ont fait qu'aggraver les tensions dans les quartiers touchés par des taux de chômage record et qui prennent la crise de plein fouet. Et dans le même temps, le gouvernement casse les services publics, notamment de la santé en fermant des hôpitaux et des

maternités, en supprimant des milliers de poste dans l'éducation nationale – enseignants mais aussi éducateurs – en détruisant la protection sociale.

Par contre, les principaux responsables de cette insécurité sociale sont bel et bien les banquiers qui trafiquent entre bandes rivales et égarent des milliards issus du travail des salariés et les patrons qui licencient et précarisent. Mais ceux-là, bien cachés derrière les exonérations de cotisations sociales, de cadeaux fiscaux en tout genre, bien nourris de toutes les subventions, gavés de retraites chapeau, de « golden hello », ne risquent rien de la part du gouvernement, au contraire ! Et c'est bien là le scandale !

Sandra Demarcq



Par Marie-Hélène Duverger

Face à la flambée des prix, 300 euros de plus pour tous les revenus !

Le prix du carburant va encore augmenter de 1 à 4 centimes selon le PDG de Total, De Margerie. Il a prévenu que ça continuerait... et qu'il faudra « s'y habituer » ! Pour quelqu'un qui gagne 3 millions d'euros par an c'est évidemment assez facile... Et quand il ajoute : « Si on ne répercute pas la hausse du baril, la boîte coule », c'est une véritable provocation ! Total a déjà engrangé 3 milliards d'euros de bénéfices pour le premier semestre 2011 et 10 milliards en 2010. Les multinationales du pétrole ne se sont jamais aussi bien portées : leurs poches se remplissent et les nôtres se vident. En période de vacances, pour ceux qui partent, le prix du carburant pèse déjà trop lourd dans le budget. Et pour les salariés éloignés de leur lieu de travail, la facture devient insupportable. Le gouvernement Sarkozy fait mine de s'offusquer, accuse les pétroliers de répercuter bien plus vite les hausses du prix du baril que les baisses et demande plus de « transparence »... Mais Total ne s'est jamais distinguée par sa « transparence » : rappelons-nous la marée noire de l'Erika ou la catastrophe d'AZF Toulouse qu'elle a largement fait payer à la collectivité ! Il faudra mettre Total et toutes les multinationales de l'énergie hors d'état de nuire, en les expropriant pour bâtir un vrai service public de l'énergie et ainsi mettre fin à la destruction de la planète et au racket de la population. En attendant, cette augmentation de l'essence s'ajoute à toutes les autres. Depuis des mois, les dépenses incompressibles des ménages croissent à une vitesse folle et font exploser les budgets des familles populaires. Cette flambée des prix renforce l'injustice sociale. Il y a donc urgence à exiger l'augmentation automatique des salaires et de tous les revenus à chaque augmentation des prix des produits de consommation. C'est-à-dire, imposer à nos patrons et au gouvernement « l'échelle mobile des salaires », sur la base d'un indice des prix contrôlé par les travailleurs et leurs organisations et pas sur la base des indices truqués des ministères. Les patrons ont largement les moyens de payer... l'exemple de Total suffit à le montrer. À nous de leur faire les poches !

leur monde...

Barèges les accumule.

Brigitte Barèges, députée-maire UMP de Montauban (Tarn-et-Garonne) refuse obstinément de marier un couple franco-tunisien. Le juge des référés du tribunal de grande instance de Montauban a rendu sa décision mercredi 6 juillet, concernant les soupçons de mariage blanc entre une Montalbanaise et un Tunisien. L'union aurait dû être célébrée avant le dimanche 10 juillet, date à laquelle le futur époux était susceptible d'être reconduit à la frontière faute de papiers en règle. La députée-maire avait obligation de célébrer ce mariage ou de fixer une date immédiatement, sous peine de verser 500 euros d'astreinte par jour écoulé. Elle est en outre condamnée à verser 1 000 euros aux époux et 700 euros au titre des frais de justice, pour avoir attenté à un droit

fondamental. Le juge a effectivement estimé que le refus de Madame Barèges constituait « une voie de faits ». Brigitte Barèges a fait appel mais la décision reste exécutoire.

Le 21 mai dernier, le couple s'était présenté à la mairie comme prévu. Mais l'adjointe en charge du mariage avait refusé de célébrer le mariage. Elle indiquait que des soupçons de mariage blanc planaient sur cette union et qu'une nouvelle enquête du parquet était en cours. Un vrai revers pour la députée-maire décidément peu en verve actuellement : elle s'était déjà illustrée par ses propos homophobes concernant le mariage homosexuel. L'appel devait être examiné mardi 12 juillet. Nous espérons que la condamnation sera cette fois encore plus lourde. Nous conseillons aussi à Mme Barèges de relire son code civil car autant comme

députée, maire ou avocate, elle fait toujours preuve d'arrogance et d'incompétence.

S. T., NPA 82

L'UMP et sa droite extrême.

Les députés de la « droite populaire » vont organiser un « apéritif saucisson vin rouge » à l'Assemblée nationale pour « fêter dignement la fête nationale » et le premier anniversaire de ce groupe ultra-réactionnaire, raciste et homophobe au sein de l'UMP. Ils reprennent ainsi une initiative raciste du Bloc identitaire de juin 2010. Cette quarantaine de députés de l'UMP – dirigée par Thierry Mariani, ministre des Transports, et Lionel Luca, ancien secrétaire à l'Immigration – a fait tout simplement sauter toute frontière idéologique avec le FN. Ils font leurs déclarations et déposent des amendements

avec la bienveillance de Sarkozy qui les utilise comme ballons d'essai auprès de ses électeurs. Ils ont ainsi demandé l'interdiction de la binationalité ainsi que la démission de Roselyne Bachelot qui ne s'était pas opposée au mariage homosexuel. Cela leur été refusé mais leurs propositions servent à créer le climat qui a permis à l'UMP de faire passer ses propres propositions à sa convention sur l'immigration du 7 juillet : limiter encore les régularisations et les droits de recours des sans-papiers, augmenter de 45 jours à deux mois la durée de rétention, et le système à points pour « sélectionner » les immigrés.

en bref...

Relaxe pour Gérard Filoche !

Gérard Filoche comparait le 6 juillet devant la 31^e chambre correctionnelle de Paris, accusé de délit d'entrave après avoir empêché le licenciement d'une salariée (voir *Tout est à nous!* n° 110). Une fois de plus, nous nous sommes retrouvés sur la place face au palais de justice pour affirmer notre solidarité avec un militant traîné devant la justice. Il y faisait moins froid qu'en décembre 2009 lors du soutien aux militants syndicaux d'EDF, mais la cause était la même : dénoncer la criminalisation des mouvements revendicatifs. Les représentants de toute la gauche syndicale et politique étaient présents pour affirmer qu'au-delà du procès de Gérard Filoche, ce sont bien ceux qui luttent et ceux qui s'appuient sur le code du travail pour défendre les salariés qui sont visés. Comme

souvent pour ce genre d'audience, la salle était trop petite pour accueillir tous ceux qui voulaient entendre le détail de la procédure juridique. L'accusation a tenté d'abord, sans succès, de se débarrasser des témoins, soutiens de Gérard. L'avocat de Gérard a plaidé sans plus de succès immédiat l'irrecevabilité en raison de l'inexistence de fait du comité d'entreprise (CE) de Guinot contre lequel Gérard est accusé de délit d'entrave. L'accusation a beau fournir, quelques minutes avant l'audience, des procès-verbaux de séances du CE (dont beaucoup de « carences »), nous restons convaincus que ce CE est, pour l'essentiel, manipulé par le patron. Pour Gérard, il s'agit de la défense intransigeante des droits d'une salariée à retrouver son emploi après un congé de maternité et des droits d'une militante syndicale. Pour l'accusation, il s'agit

d'abus de pouvoir. Pour nous il est clair que c'est contre Gérard qu'il y a acharnement et harcèlement. Si, par le positionnement de Jean-Denis Combexelle, directeur général du travail, la haute administration a clairement montré qu'elle est du côté des employeurs, mêmes voyous, le tribunal a jusqu'au 12 octobre pour montrer son indépendance et relaxer Gérard.

Pizza Hut : la grève se termine, pas le conflit.

Les salariés de Pizza Hut de plusieurs magasins en région parisienne sont en grève chaque week-end depuis neuf semaines, pour exiger l'amélioration de leurs conditions de travail, la prise en compte de leurs revendications salariales, et le paiement en totalité de leurs heures complémentaires non versées (voir *Tout est à nous!* n° 110). De nombreux militants ont été présents ces dernières

semaines en soutien sur les piquets de grève, ce qui témoigne de la solidarité avec cette lutte. Avec l'approche des vacances, les grévistes s'orientent vers un arrêt rapide de la grève, tout en restant extrêmement motivés et prêts à poursuivre leur lutte dans les prochains mois si cela est nécessaire. Deux salariés de Pizza Hut ont été licenciés à la suite de leur participation à la grève, sous le prétexte de faits antérieurs au déclenchement de la lutte. Nous étions une trentaine à les soutenir lundi 11 juillet devant le conseil des prudhommes de Paris. Le jugement du tribunal sur leur demande de réintégration dans l'entreprise sera rendu public vendredi 2 septembre. (lire aussi page 11)

Quand la Sécu propose des économies

La Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) a adopté 26 propositions, visant à faire économiser 2,2 milliards d'euros à la Sécurité sociale, dans la perspective de la loi de financement de la Sécurité sociale de 2012.

En cette année électorale, la Cnam évite les sujets qui fâchent le plus, comme les affections de longue durée (voir *Tout est à nous!* n° 110). Elles seront à l'ordre du jour de la campagne électorale. Elle ne propose néanmoins, pour l'essentiel, que des mesures restrictives ayant des conséquences négatives pour les malades.

La seule proposition allant dans un sens positif est la réduction des marges des laboratoires pharmaceutiques, par une baisse du prix de certains médicaments (ulcères, cholestérol et hypertension), dont la Cnam attend 700 millions d'euros d'économies. 700 millions de moins pour les actionnaires et en plus pour la Sécu, on n'est évidemment pas contre ! La Cnam préconise également le transfert de certains actes pratiqués à l'hôpital ou par des professionnels de santé qualifiés vers des « centres autonomes » ou d'autres professionnels libéraux.

S'il s'agissait de créer des centres de santé publics et gratuits, permettant d'apporter des réponses aux besoins de soins au plus près de la population, ce serait une bonne nouvelle. Mais les propositions faites ne semblent pas s'orienter dans ce sens. Il s'agit plutôt d'aller vers une réduction des coûts, en transférant certains actes vers des professionnels libéraux n'ayant pas nécessairement la qualification requise. Le risque est donc des soins de moindre qualité et coûtant plus cher au patient, les soins de ville étant beaucoup moins bien remboursés que les soins hospitaliers.

Les autres propositions de la Cnam ne sont qu'une nouvelle aggravation des attaques contre les patients : diminution du remboursement de certains traitements comme l'apnée du sommeil ou les prothèses de hanche, nouveau durcissement sur les arrêts de travail ou restrictions des prescriptions de kinésithérapie.

Les propositions de la Cnam s'inscrivent totalement dans la perspective gouvernementale de « réduction des déficits », alors que la véritable question est celle de la part des richesses permettant de financer un système de soins de qualité pour tous.

Le Medef, l'UMP et Sarkozy rêvent de supprimer le financement de la Sécurité sociale par les cotisations sociales versées par les employeurs, pour les remplacer par la TVA, impôt le plus injuste, payé surtout par les classes populaires. La Cnam apporte elle aussi sa contribution au combat pour prendre aux pauvres afin de donner aux riches. Elle se déclare favorable à l'augmentation de la CSG de 6,6 à 7,5% pour les retraités imposables, ce qui n'est rien d'autre qu'une baisse des pensions.

Simultanément, elle préconise d'augmenter les cotisations versées par l'État en tant qu'employeur... mais pas celles du patronat du secteur privé.

Pour financer la Sécu, mieux vaut donc, selon la Cnam, prendre aux retraités qu'aux patrons du privé. Tout un programme !

Jean-Claude Delavigne



(PHOTO THÉQUE DU MOUVEMENT SOCIAL/PATRICE LECLERC)

Mettons fin au forfait-jours !

Au moment où une partie de l'UMP revient à la charge contre les 35 heures, une décision de la Cour de cassation met en lumière les larges possibilités offertes par les lois Aubry.

La presse économique et sociale est en émoi : la Cour de cassation, en rendant un arrêt favorable à un salarié exigeant le paiement d'heures supplémentaires, aurait fourni la base juridique d'un contrôle des heures supplémentaires effectuées par les cadres au « forfait-jours ».

Le forfait-jours permet aux cadres « autonomes » de déroger à tout calcul des horaires à la journée, pour en revenir à un calcul annuel. Plus de limites journalière (durée maxima du travail de 10 heures) ni hebdomadaire (maxima de 48 heures). Il ne reste que la contrainte de 11 heures de repos quotidien. Le forfait-jours peut donc amener des cadres à travailler 13 heures par jour pendant six jours consécutifs. Le salarié étant subordonné, seul l'employeur est maître de ces horaires. Dans l'absolu, il est possible de travailler 2380 heures dans l'année au lieu de 1607 heures (la durée légale actuelle), et comme on ne compte plus les horaires puisqu'il s'agit d'un forfait, les heures supplémentaires

ne sont ni décomptées ni majorées.

Depuis 2002, la législation a étendu le forfait-jours : alors qu'il était limité aux cadres dits « autonomes », il s'applique maintenant à tous les cadres, même ceux dont l'horaire était antérieurement calculé et prédéterminé. Ensuite, il a été étendu aux « salariés itinérants » : commerciaux, VRP, agents d'entretien, livreurs, déménageurs... Et, en plein été 2005, un amendement voté en catimini à l'Assemblée nationale a enlevé le mot « itinérant » : le forfait-jours peut s'appliquer dorénavant à tous les salariés. Selon le ministère du Travail, il concerne aujourd'hui 11,6% des salariés à temps complet, soit plus de 1,5 million de personnes.

Le dispositif créé par Martine Aubry avait été peu contesté par les confédérations syndicales lors du vote des lois sur les 35 heures afin ne pas gêner le gouvernement de gauche plurielle. Il s'inscrivait pleinement dans la logique d'annualisation et de flexibilisation du temps de travail réclamé à cors et à cris par le patronat

avec en prime des allègements de cotisations sociales. Pire, un accord signé en 2000 dans la métallurgie par FO, la CGC et la CFTC, anticipait sur les aspects les plus nocifs de la loi Aubry et mettait en place une nouvelle grille de qualifications ouvrant la voie au « tout forfaits-jours ». Dans les entreprises, ces syndicats avec la CFDT signaient ou faisaient approuver par référendum des accords qui entérinaient les dispositifs non seulement pour les cadres mais aussi les ouvriers qui votaient contre (Michelin).

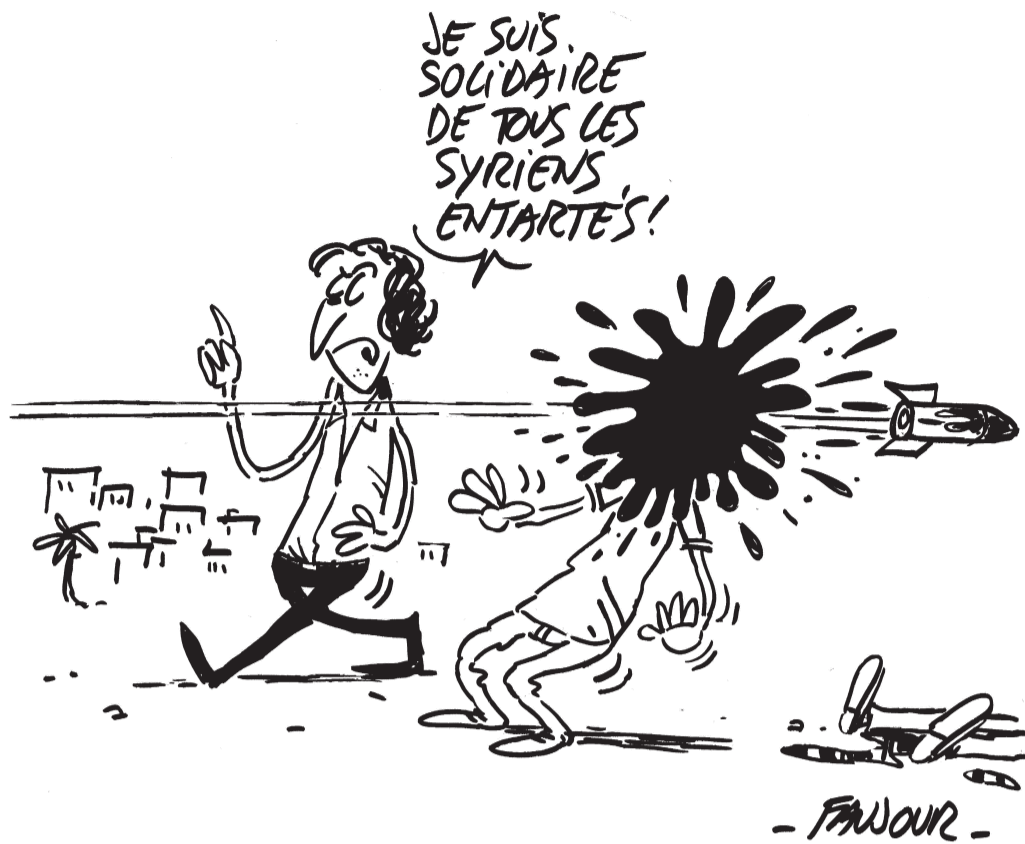
Aujourd'hui la CGT « n'est pas défavorable au forfait-jours, tant que les cadres peuvent maîtriser et organiser leur travail de manière autonome ». Malgré tout le syndicat des cadres Ugict-CGT et la CGC ont entamé des démarches juridiques au niveau français et européen pour que les horaires des cadres soient contrôlés et les heures supplémentaires payées. C'est ainsi que le Comité européen des droits sociaux avait à plusieurs reprises condamné la législation française pour atteinte à la santé des travailleurs. Une

condamnation plus radicale du forfait-jours par la Cour de cassation aurait pu entraîner des recours de salariés allant jusqu'à... 100 milliards d'euros et le Medef envisageait de se retourner contre l'État !

Le temps de travail doit être le même pour tous, 35 heures par semaine, en respectant les maximas journaliers et hebdomadaires, avec paiement des heures supplémentaires dès la première heure effectuée. C'est une question de santé au travail et un moyen de réduire le chômage. La prétendue autonomie n'est qu'une duperie et un moyen d'échange contre une implication sans limites des salariés. Avec les téléphones et ordinateurs portables et les systèmes GPS, le contrôle est permanent et supprime toute frontière entre le temps privé et le temps professionnel étendu aux soirées et aux week-ends. C'est une tout autre organisation du travail qu'il faut mettre en place dans laquelle chacun sera décisionnaire tant au niveau des objectifs que des moyens de production.

Robert Pelletier

BHL S'ENGAGE POUR LA SYRIE



Le pouvoir syrien accentue la pression

Les manifestations contre le régime dictatorial ont pris une ampleur inédite. La répression du pouvoir également, allant jusqu'à attaquer les ambassades américaine et française.

Vendredi 8 juillet, une foule de 500 000 personnes a marché à travers la ville de Hama – la troisième ville syrienne qui compte 530 000 habitants environ. Le 1^{er} juillet, 200 000 à 500 000 personnes avaient déjà manifesté.

La ville de Hama constitue un puissant symbole en Syrie. En février 1982, elle était le théâtre d'affrontements violents entre une rébellion – militairement conduite par les Frères musulmans – et les troupes du régime d'Hafez al-Assad (le père du président actuel, au pouvoir de 1970 jusqu'à sa mort en 2000). Afin de mater la révolte, le régime de Damas fit bombarder la ville, causant au moins 20 000 morts en quelques jours ; un tiers de la ville a été détruit.

Cette répression d'une violence extrême était dans la plupart des esprits quand la contestation de masse a commencé cette année en Syrie, à la mi-mars, et perdure aujourd'hui. Le 8 juillet, les ambassadeurs français et américain en poste en Syrie – Éric Chevallier et Robert Forst – se sont rendus à Hama où ils ont participé à la manifestation à l'intérieur de leurs voitures. Celle de l'ambassadeur américain a été couverte de fleurs par des manifestants, comme en témoigne un film vidéo circulant sur internet. En réponse à ce geste envers le mouvement de masse et l'opposition, une foule très organisée de

partisans du pouvoir a fait le siège des ambassades américaine et française à Damas, lundi 11 juillet, et tenté de les envahir. Lors d'une bagarre avec des employés de l'ambassade française, trois d'entre eux ont d'ailleurs été blessés. Il s'agissait pour le pouvoir syrien de faire pression sur les deux puissances en question.

La présence des deux ambassadeurs constituait avant tout un acte symbolique, destiné à ménager les chances d'influence des deux pays en cas de changement du pouvoir en Syrie. En même temps, il apparaît fort peu probable que ces deux puissances impérialistes se préparent à une intervention militaire, qui n'est d'ailleurs pas souhaitable, du point de vue progressiste, au vu des résultats qu'elle produit en ce moment en Libye. Le régime libyen était, parmi toutes les dictatures arabes, le plus facile à attaquer : apparaissant comme relativement faible militairement, dans un pays ne comptant que 6 millions d'habitants et dirigé par un leader isolé dans la région. La Syrie, quant à elle, et même si son pouvoir (à l'instar de celui en Libye) n'est pas sous un contrôle étroit des puissances occidentales – contrairement aux dictatures de Ben Ali et Moubarak –, n'est pas une cible aussi facile. D'autant plus qu'elle est placée géographiquement dans une région hautement sensible, entre l'État d'Israël et l'Iran.

Des forces de l'opposition syrienne se sont réunies, les 31 mai, 1^{er} et 2 juin, à Antalya en Turquie pour créer une coordination commune. Celle-ci regroupe des forces hétérogènes : Frères musulmans, Kurdes, représentants de tribus, gauche (« Union communiste »). En réaction à ce regroupement, le pouvoir syrien a lancé, le 3 juillet, une tentative de regroupement des forces d'opposition ouvertes à un « dialogue » avec lui ; ceci tout en poursuivant la répression. Quand il a déclaré, en fin de semaine dernière, ouvrir une « consultation nationale » en vue de nouer un consensus pour une « transition » (étroitement contrôlée), le gouvernement s'est retrouvé seul avec des membres du parti Baath au pouvoir et des députés du « Parlement » croupion.

Un consensus avec ce pouvoir dictatorial, qui tente de mater la rébellion dans le sang, est décidément introuvable. La gauche ne doit pas se laisser désorienter par les discours de certains qui, au nom d'un « anti-impérialisme » dévoyé, tentent de faire la publicité d'un soutien explicite ou masqué à cette dictature, comme l'avocat Jacques Vergès (« En Syrie, il faut défendre l'État existant ») ou encore le journaliste belge, très actif en France, Michel Collon.

Bertold du Ryon

en bref...

Indépendance du Sud-Soudan. Depuis samedi 9 juillet, le continent africain est passé de 53 à 54 états. Dernier « né », la République du Sud-Soudan qui compte environ 8,5 millions d'habitants (contre environ 32 millions pour le reste du Soudan « maintenu ») a proclamé son indépendance. Celle-ci a été le résultat logique du vote au référendum, qui a eu lieu du 9 au 15 janvier 2011 et a donné une majorité de presque 99 % au « Oui » à l'indépendance. À son tour, la tenue du vote résultait de l'« Accord global de paix » conclu en 2005 entre le gouvernement soudanais, d'un côté, et l'ancienne « Armée de libération du peuple soudanais » (SPLA) de l'autre. Avant cet accord, plus de 20 ans d'une guerre civile – commencée en 1983 – avaient ravagé le pays. Ses raisons résidaient d'un côté dans un conflit autour de la répartition des recettes pétrolières du pays. De l'autre côté, dans une forme de discrimination entre les Arabo-musulmans dominant le Nord du Soudan et les populations noires et chrétiennes ou animistes du Sud. Une séparation était, dans ces conditions et alors qu'elle était soutenue par 99 % de la population, a priori inévitable. Cependant

elle risque, si elle est mal gérée, de déboucher sur de nouveaux conflits. Le Sud-Soudan, désormais un pays enclavé sans accès direct à la mer, risque d'être un pays relativement faible, en proie aux pressions des pays impérialistes (dont les États-Unis avaient, dans le temps, soutenu la SPLA contre le régime de Khartoum). L'accord entre le Nord et le Sud de l'ancien Soudan prévoyait pour la période de 2005 à 2011 que le futur État méridional – qui concentre environ 80 % des richesses pétrolières du pays anciennement uni – utilise les pipelines, les raffineries et les ports du Nord. Cependant le contenu de l'accord, qui prévoyait aussi que le Nord conserve la moitié du pétrole brut transporté, est maintenant remis en question par le Sud. Celui-ci plaide désormais qu'il est bien prêt à payer une redevance, mais pas de céder 50 %. Un conflit militaire a éclaté, depuis la mi-mai, autour de la zone d'Abyei qui est riche en pétrole, géographiquement plutôt situé dans le Nord – les frontières n'étant pas encore clairement tracées –, mais peuplé par des Sudistes. Le proche avenir est lourd de risques.

KAZAKHSTAN

Grève des pétroliers

Le Kazakhstan est une des économies les plus dynamiques de la Communauté des États indépendants (CEI). Une grande partie de l'expansion économique est assurée par les hydrocarbures. Les superprofits enrichissent les propriétaires des filiales de la compagnie nationale de gaz et pétrole Kaz-MunaïGaz, mais comme l'a fait remarquer Aınur Kurmanov, leader ouvrier et socialiste au Kazakhstan, « les masses populaires ne participent pas à la distribution des profits nationaux gagnés de la vente des matières brutes, c'est pourquoi l'augmentation actuelle des prix du pétrole n'a eu aucun effet sur le niveau de vie des Kazakhs ».

Le régime autoritaire de Nazarbaev réprime avec toujours plus d'atrocité les manifestations ouvrières et préserve les conditions nécessaires pour que les oligarques locaux et le capital étranger continuent de dévaster les ressources naturelles du pays. Malgré cela, les protestations ouvrières deviennent plus massives et plus résolues d'année en année. Aux revendications économiques s'ajoute de plus en plus souvent celles de la nationalisation des entreprises.

Une étape importante dans le développement du mouvement ouvrier au Kazakhstan a commencé en 2008 avec le conflit dans les entreprises pétrolières de la région de Mangıstau à l'ouest du pays. Les pétroliers de la région travaillent dans des conditions dures et dangereuses, sont obligés de passer jusqu'à six heures par jour dans les transports et ne gagnent qu'environ 700 dollars par mois. En mars 2010, une grève a été lancée à Ozenmunaïgaz avec comme revendication la nationalisation avec contrôle ouvrier. En mai 2011, les ouvriers de Karajambasmunaïgaz se sont mis en grève. Celle-ci s'est progressivement répandue dans les autres entreprises de la région. Chaque jour, au moins 15 000 salariés sont en grève.

Les grévistes demandent l'augmentation des salaires, des forfaits de salaires pour les pétroliers et les fonctionnaires de la région (médecins, enseignants etc.), la nationalisation des entreprises et leur réunion dans une seule structure, l'arrêt de la répression contre les grévistes et le syndicat, la réintégration des licenciés, l'abandon des charges contre la juriste syndicale Natalia Sokolova, et le militant du syndicat Ozenmunaïgaz Akjanat Aminov.

Le gouvernement a déployé une répression féroce contre les grévistes. Les meetings sont dispersés par la police et les troupes du ministère de l'Intérieur, les gens sont battus dans les rues. Les militants ouvriers sont filés. Natalia Sokolova et Akjanat Aminov sont derrière les barreaux : comme plusieurs autres militants, ils sont accusés d'« incitation à la haine sociale ». Aınur Kurmanov et les autres leaders du Mouvement socialiste de Kazakhstan sont aussi menacés de poursuite pénale. Akjanat Aminov est en train d'être littéralement tué en prison : diabétique, on lui a refusé l'aide médicale et on ne lui autorise pas les injections d'insuline.

Le 8 juillet, des forces considérables de police et d'intervention rapide ont essayé de liquider le camp des grévistes et des grévistes de la faim occupant l'entreprise Ozenmunaïgaz. Les grévistes et les licenciés qui protégeaient les jeûneurs ont été violemment frappés par les policiers.

Malgré cette férocité abominable, les ouvriers ne se laissent pas abattre. Chaque jour, de nouveaux participants rejoignent le mouvement. 5 000 à 6 000 pétroliers en grève et leurs familles tiennent un meeting permanent sur la place de l'Indépendance près de l'akimat (organe régional de pouvoir exécutif) de la ville de Janaozen.

Selon les grévistes, des forces considérables du ministère de l'Intérieur sont rassemblées contre les manifestants sur la place de l'Indépendance, y compris des commandos avec du matériel lourd. Les pétroliers en grève ont un besoin urgent de solidarité internationale. Chaque lettre, chaque réaction apportent un appui essentiel à la grève.

Iliia Matveev, Mouvement socialiste de Russie (RSD), Moscou

Envoyez des lettres de protestation :
• à l'akim de la ville de Janaozen, Babakhanov Jalgas Bisalievitch
Fax : + 7 72934 31-350
• au président de la République du Kazakhstan, Nursultan Nazarbaev.
• au Chef de l'administration présidentielle, Moussine Aslan lepsulaievitch, bât. « Akorda », rive gauche de l'Ichim, Astana, Kazakhstan.
Tél. : + 7 7172 74 55 24, + 7 7172 74 56 67
Courriel : umirzhanov@ilo.org
Envoyez une copie à matveev.ilya@yahoo.com

Libérer l'agriculture du capitalisme,

Depuis quelques années, la production agricole et alimentaire devient une question politique majeure. Les crises sanitaires, environnementales et sociales se multiplient au Nord comme au Sud, illustrant les conséquences des politiques capitalistes conduites en matière agricole. En même temps, des alternatives au productivisme s'enracinent en prouvant de manière concrète qu'il est possible de cultiver autrement. Ce dossier essaie de donner des explications de fond ainsi que des réponses à l'actualité récente. Mais il ne faut pas se leurrer, derrière la multitude de ses manifestations, la crise n'a qu'une seule source : un capitalisme appliqué au vivant qui nuit aveuglément aux travailleurs, aux populations et aux ressources naturelles, au profit de l'industrie agroalimentaire. En finir avec cette situation devient urgent ; il faut revenir sur les accords de libre-échange et remettre en cause le pouvoir des grands groupes en les expropriant, promouvoir les modes de production agro-écologiques, multiplier les petites structures de production de transformation et de consommation, encourager les coopérations (mutualisation du matériel, exploitations collectives, etc.), et garantir des revenus décents. À plus long terme, il faut questionner le rapport entre ville et campagne et s'immiscer jusqu'à l'épineuse question du partage du temps de travail ou des terres... Pour réaliser tous ces objectifs, il faut sortir du capitalisme. C'est ce système qui pendant des décennies a transformé la terre et les paysans en marchandises et la population en cobaye, en généralisant le productivisme. Ce n'est que dans un cadre profondément démocratique que nous pourrions décider de ce que nous voulons manger et de comment produire et vivre. Pour ce faire, il faut avancer dans la perspective d'un gouvernement au service des intérêts de la majorité de la population.

Farines animales : le profit contre la sécurité sanitaire

Interdites à la fin des années 2000 à la suite de la crise de la vache folle, les farines animales pourraient faire leur retour dans l'alimentation animale. Du fait des pressions exercées par l'Union européenne, en France le Conseil national de l'alimentation doit rendre sa réponse mi-septembre. Nous nous acheminons vers une autorisation limitée dans un premier temps à la filière aquacole, après évaluation des résultats, l'autorisation pour les monogastriques (volailles et porcs) devrait suivre. Pour les bovins, la crise de l'ESB (vache folle) et les cas humains de la maladie de Creutzfeldt Jacob sont encore trop récents pour que l'interdiction soit remise en cause. Si le retour des farines animales se confirme, le cannibalisme resterait interdit : un cochon ne pourrait pas avoir dans son alimentation des farines animales issues de la filière porcine. Mais les fabrications d'aliments effectuées dans une même unité ne sont pas étanches et les risques de contamination croisée restent possibles, voire inévitables et des traces de farines animales seront présentes dans les aliments des différentes espèces. Les raisons de ce retour probable, basé sur l'argument que la situation sanitaire est maîtrisée, sont en fait d'ordre essentiellement économiques. Ainsi, la filière de l'élevage et de l'abattage va pouvoir de nouveau valoriser ses déchets (qu'elle détruit aujourd'hui) et les faire transformer par l'industrie agroalimentaire qui, pour équilibrer en protéines les rations des aliments qu'elle vend à la filière aquacole, porcine et avicole, achète essentiellement du tourteau de soja en provenance d'Amérique.

Sécheresse : quand la calamité n'a rien de naturel

Le manque de pluie cet hiver et ce printemps provoque une sécheresse historique mais qui constitue la 3^e année de sécheresse rapprochée. Les conséquences sont d'autant plus dramatiques que les éleveurs sont confrontés à l'absence de stocks pour nourrir leur bétail. Mais les origines de ce phénomène ne sont pas exactement le fait du hasard. Il faut en effet considérer au moins deux grands facteurs :

- un mode de culture intensif destructeur des écosystèmes (remembrements agressifs et destruction des haies), consommateur d'eau et pollueur des cours d'eau et nappes phréatiques (utilisation de produits phytosanitaires, d'effluents en grande quantité), utilisant des plantes de l'agro-industrie plus gourmandes en eau que les variétés locales (extension des cultures de maïs...), drainage, zones humides et irrigation irraisonnée. Les procédés plaqués en agriculture sont trop souvent des pratiques simplistes, mal adaptées et obsédées par la rentabilité à court terme. Les techniques d'élevage en sont également impactées et le bilan économique entre ce qui sert à nourrir (trop) les animaux et ce que ceux-ci produisent n'est pas toujours exactement « rentable » dans la mesure où cela produit d'énormes gaspillages. Cette gabegie en apport de nourriture est la source d'excédents de fumier, lisiers chargés en azote qui se retrouvent dans la pollution des cours d'eau...
- En période de sécheresse, on gaspille d'un côté, on pollue la ressource de l'autre : ce qui n'est ni productif ni efficace à long terme !
- par ailleurs, la mutation climatique globale qui est en cours va rendre ces épisodes de sécheresse récurrents dans les années à venir et les agriculteurs encore plus vulnérables aux spéculations du marché. Cela va aussi fragiliser la fourniture de nourriture pour le bétail, dans un premier temps, mais pour les marchés humains également. L'agriculture, fortement consommatrice de pétrole et donc émettrice de gaz à effet de serre, est donc confrontée au double enjeu d'une production moins économe pour réduire l'impact sur le climat et les aléas qui la menacent en retour. Dans ces conditions, nous sommes bien sûr amenés à soutenir

des mesures d'urgence et de solidarité aux côtés des agriculteurs : il faut organiser et aider les transports, mettre en action le fonds de calamité, apporter des aides financières (report et annulation d'échéances bancaires). Il faut faire pression sur les pouvoirs publics pour bloquer les prix des matières premières agricoles alors que la spéculation l'emporte sur la nécessaire solidarité. Des mesures immédiates doivent être prises également pour garder des fourrages comme l'interdiction du broyage des pailles et des usages de céréales pour les agrocarburants. Mais il faut surtout exiger des mesures radicales pour le moyen terme et notamment redonner la priorité à l'agro-écologie, c'est-à-dire à une approche intelligente, respectueuse des ressources naturelles, des sols et des cycles du vivant, économe en énergie et donc capable de mieux faire face aux aléas climatiques. Le problème de sécheresse est la face visible du malaise profond de notre agriculture. Et il est clair que la mutation écologique des processus de production que nous attendons tous ne pourra se faire que dans un système économique agricole de la coopération, de la solidarité entre les peuples, du respect du droit de souveraineté alimentaire et de la sortie de l'agriculture du système marchand pour son entrée dans un système de planification démocratique. À ces fins, il faut exiger : la remise à plat du système des primes injuste socialement, favorisant les plus intensifs ; la sortie de l'agriculture des négociations de l'OMC ; la suppression des directives de libre-concurrence et de l'autorisation des pratiques de dumping social sur les salaires au sein de l'Europe ; le rétablissement de systèmes de contingentement des productions (quotas) et de fixation des prix (en encourageant les systèmes décentralisés) ; la sanction économique des pratiques polluantes et l'encouragement par les aides des pratiques écologiques ; le contrôle démocratique et le soutien public fort de la recherche, du développement et de la formation... Avec comme principe fondamental, le droit à une alimentation saine et de qualité pour tous, le retour au digne métier de produire des biens alimentaires, pour enfin remettre les pieds sur terre.



Agriculture c'est urgent!

Agriculteurs : des revenus très inégaux et une pauvreté croissante

Surendettés, faisant face à des difficultés économiques croissantes et à une perte du sens de leur travail, de plus en plus d'agriculteurs sont désespérés. Et cela aboutit trop souvent au suicide : les agriculteurs se tuent trois fois plus que les cadres selon une étude récente de l'Institut de veille sanitaire. De façon apparemment paradoxale, on nous annonce une très forte augmentation du revenu des agriculteurs en 2010. Si l'on en croit le ministère de l'Agriculture, le revenu annuel moyen est passé de 11 300 euros (inférieur au Smic !) en 2009 – avec un quart d'agriculteurs ayant eu un revenu négatif – à 24 300 euros en 2010, soit une hausse de 115% (96% selon l'Insee). Toutes ces estimations sont à prendre avec des pincettes, puisqu'elles ont été fortement revues, comme d'ailleurs celles de l'année de 2009. Malgré cette hausse spectaculaire, le revenu moyen reste inférieur (de 12%) à son niveau de 2007 ou à celui de la fin des années 1990.

Situations hétérogènes

Les exploitants des « grandes cultures » (céréales, colza, tournesol...) voient leurs revenus quadrupler en 2010 (passant de 10 200 à 41 200 euros) grâce à la très forte augmentation des prix. Les revenus des éleveurs progressent moins vite mais ils bénéficient de la redistribution des subventions : les producteurs de lait s'en tirent le mieux grâce à la hausse du prix, alors que les producteurs de viande ont toujours des revenus très bas (autour du Smic), souffrant notamment de l'augmentation des coûts de l'alimentation du bétail. Et les perspectives pour 2011 ne sont pas roses : à cause de la pénurie de fourrage due à la sécheresse, les prix de la paille et du foin s'envolent, si bien que les éleveurs sont souvent contraints d'abattre précipitamment leurs animaux, ce qui tire les prix vers le bas. Les revenus des viticulteurs baissent une nouvelle fois à la suite des mauvaises récoltes de l'an dernier (-42% depuis 2007).

Sur une longue période, les écarts de revenus se sont accrues entre spécialités agricoles : les revenus des exploitants des « grandes cultures » ont augmenté en moyenne de 2% par an depuis 1992, alors que ceux des éleveurs de bovin viande ont stagné et ceux des éleveurs de porcs, chèvres et moutons (les plus pauvres) ont baissé de 1% par an.

Une étude de l'Insee (pas encore mise en ligne) s'est intéressée au niveau de vie des ménages dont la « personne de référence » (c'est-à-dire l'homme dans un couple... les statistiques bourgeoises sont sexistes !) est agriculteur. On apprend que

22,8% des ménages d'agriculteurs font partie des 10% des ménages les plus pauvres... mais aussi que plus de 15% des ménages d'agriculteurs font partie des 10% des ménages les plus riches. Autrement dit, les agriculteurs sont surreprésentés chez les très pauvres et chez les très riches. 25,3% des ménages d'agriculteurs sont pauvres (niveau de vie inférieur à 60% du niveau de vie médian – partageant la population en deux effectifs égaux) contre 13% de l'ensemble des ménages. Et encore, ce chiffre est en dessous de la vérité, puisque l'étude exclut de son champ les ménages dont le revenu déclaré au fisc est négatif, ce qui concerne environ 5% des ménages d'agriculteurs.

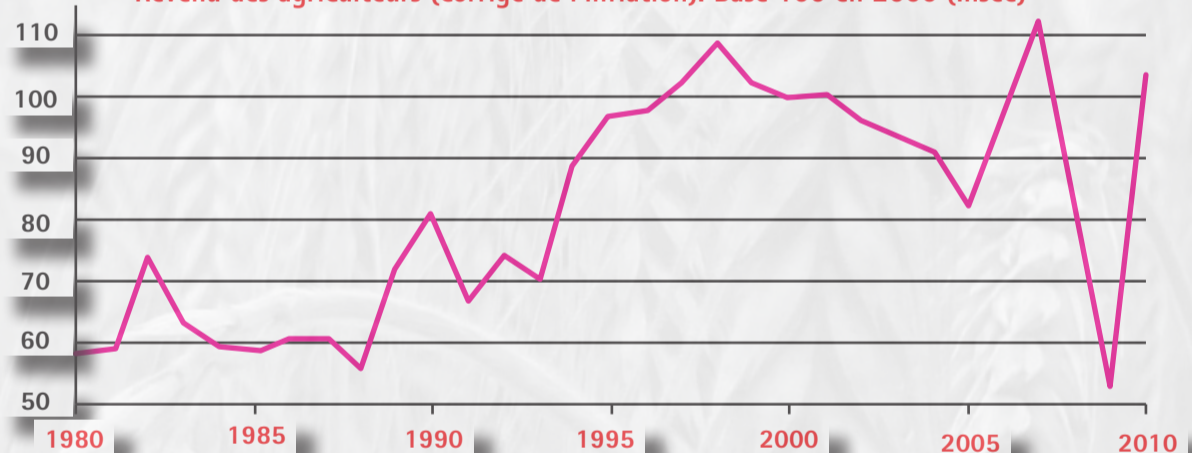
Les agriculteurs sont donc un « groupe » très hétérogène où cohabite la pauvreté, voire la misère d'un côté, et l'opulence de l'autre. La politique agricole commune accroît les écarts de revenu en distribuant 80% des aides à 20% de gros exploitants agricoles. Un récent rapport de l'Observatoire des prix et des marges (consultable sur <http://agriculture.gouv.fr/L-Observatoire-de-la-formation-des>) pointe du doigt la marge gigantesque et croissante que s'approprie la grande distribution sur le dos des paysans et des consommateurs. Par exemple, en 2000, 45% du prix final de la longe de porc revenait à l'éleveur, pour seulement 36% aujourd'hui.

Il faut en finir avec la libéralisation agricole et le pillage par

les grands groupes capitalistes qui appauvrissent et précarisent les paysans. Il faut exproprier les géants de la distribution (Auchan, Leclerc, Carrefour...) et de l'agroalimentaire (Danone, Lactalis...), exproprier le secteur bancaire et créer une banque d'État unique sous contrôle des travailleurs (qui garantira l'accès à des prêts à taux zéro pour les petits exploitants), contrôler les prix, et permettre à chaque agriculteur de vivre de son travail, avec un revenu minimum garanti de 1 600 euros net par mois.

Une politique agricole ambitieuse et en accord avec les besoins alimentaires de la population (qualité, prix, quantité) doit préserver de manière conjointe, les ressources naturelles et le métier de paysan. Pour accomplir cet objectif il est nécessaire d'enrayer la chute puis d'augmenter le nombre de paysans organisés en petites fermes ou en exploitations collectives. Cela nécessite de maîtriser la production et de redistribuer les terres en adoptant une politique foncière volontariste (contrôle des structures) et des prix agricoles rémunérateurs du travail. Mais pour ce faire il faut sortir tout d'abord l'agriculture de l'OMC, combattre les modes de production destructeurs de l'environnement (et les « progrès » qui vont avec : utilisation intensive d'intrants, OGM, races animales hypersélectionnées) mais également questionner l'agriculture tournée vers l'exportation.

Revenu des agriculteurs (corrige de l'inflation). Base 100 en 2000 (Insee)



«Épidémies» à E.coli : un système incapable de se maîtriser

Concombres, tomates, graines germées, steaks, etc., les origines réelles des infections liées à Escherichia coli restent inconnues. Après des affirmations sans fondement, des résultats d'analyses contradictoires, les tenants de la traçabilité et de la sécurité alimentaire nous affirment tenir les coupables : les graines germées. Les graines en elles-mêmes sont très rarement porteuses de ce microbe. La contamination vient soit de l'utilisation d'eau polluée, d'engrais mal préparés à base de déjections animales (E.coli est présent normalement dans tous les intestins d'êtres vivants bien portants), soit de manipulations en laboratoire non maîtrisées (E.coli est l'une des bactéries les plus manipulées génétiquement depuis les années 1970). Pour le moment aucune de ces causes possibles n'a été démontrée.

Mais qu'apprend-on dans le cas de Bègles, en Gironde ? Les graines de fenugrec achetées à Jardiland proviennent d'une entreprise anglaise qui se fournissait en Italie en graines qui

auraient elles-mêmes été récoltées en Égypte en 2009 ou 2010. Voilà les véritables conséquences de la mondialisation et de la course au profits des industriels. Plus les circuits empruntés par les aliments sont longs et compliqués, plus la sécurité est mauvaise et plus les risques sont importants.

Dans le cas des steaks contaminés, la problématique est la même, les carcasses ayant servi à les préparer proviennent de fermes, de régions, voire de pays européens différents : la traçabilité dans ce cas est encore un leurre.

Les normes de traçabilité, qui coûtent très cher et participent souvent à la ruine des petits producteurs d'Europe ou du tiers monde, montrent leur inefficacité dans le cadre de la mondialisation et encore une fois, les données épidémiologiques, seules capables de nous aider à comprendre l'origine de la contamination sont cruellement absentes et les rumeurs et fausses affirmations causent des difficultés supplémentaires à des petits producteurs déjà éprouvés par

les conséquences de la sécheresse.

Nos sommités scientifiques, au lieu d'admettre les nombreuses inconnues auxquelles elles sont confrontées, nous donnent des conseils performants : ainsi l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, ex Afssa) conseille dans son dernier avis de faire cuire les steaks à cœur à 70°C pendant au moins deux minutes et de rendre les graines achetées s'il y a des doutes sur leur origine : de qui se moque-t-on ?

Les crises sanitaires révèlent l'impasse dans lequel nous plonge le productivisme agricole intégré dans la puissante industrie agroalimentaire : non seulement les risques sanitaires ne sont pas maîtrisés quand les filières sont si longues et si complexes, mais en plus ils sont proportionnels à l'échelle de production. Pour obtenir une traçabilité réaliste il est plus qu'urgent d'aller vers des formes de production, de transformation et de consommation localisées et de petite échelle.



www.oid-ido.org

La dette publique est plus que jamais d'actualité dans le monde. En Europe, la Grèce est à nouveau dans le collimateur de l'Union européenne et du FMI qui veulent l'obliger à encore plus d'austérité, le Portugal vient de se voir déclasser par les agences de notation... et, en France, la dette atteint des sommets. L'observatoire international de la dette a été créé par le Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde (CADTM). On trouve sur le site de nombreuses ressources avec des articles écrits notamment par des économistes qui remettent en cause l'idéologie dominante sur la question. Pour tous ceux et toutes celles qui cherchent des arguments, il constitue un outil indispensable. (lire aussi p.2)

l'essai

MAINSTREAM
ENQUÊTE SUR LA GUERRE GLOBALE
DE LA CULTURE
ET DES MÉDIAS

Frédéric Martel
Flammarion
Champs actuel
582 pages
9 euros



Journaliste de presse écrite et de radio, l'auteur, un temps proche de Michel Rocard, a livré des analyses à Terra Nova, le « think tank de la deuxième gauche », mais a aussi travaillé pour diverses ambassades françaises à l'étranger. C'est l'origine de cette vaste enquête, dont le premier tiers est consacré à « l'entertainment américain » et le reste à « la guerre culturelle mondiale », qui repose largement, mais non exclusivement, sur les matrices mises au point aux États-Unis et dont F. Martel a fait l'histoire dans sa thèse, source d'un autre ouvrage tout aussi volumineux et instructif, *De la culture en Amérique* (édition revue et augmentée 2011, Champs, 840 p., 15 euros). *Mainstream* s'intéresse moins à la « culture » (ou aux arts, comme disent les Américains) qu'aux rivalités désormais mondiales entre industriels du divertissement et de l'information pour former les goûts et s'assurer des positions dominantes en termes de marché et d'influence, « soft power » dont se préoccupent évidemment aussi les États. Ce reportage alerte qui promène le lecteur de Bollywood au Caire et de Pékin à Rio laisse de côté ce vecteur majeur qu'est Internet, mais il signale des faits essentiels à la compréhension des événements actuels, notamment dans les pays arabes. Ainsi, le prestige sans égal dont jouit « l'accent du Caire », aussi bien au cinéma qu'à la télévision et à la radio, explique certainement le déploiement médiatique d'Al Jazeera et de ses concurrents, mais aussi toutes les volontés de contrôler ce qui peut se faire ou se dire de retentissant aujourd'hui en Égypte. Plus généralement, F. Martel a raison d'attirer l'attention sur ce qu'il nomme le capitalisme des « industries créatives » et de signaler que son principal indicateur de développement est la démographie, puisque son « cœur de cible » est la jeunesse du monde entier.

Gilles Bounoure

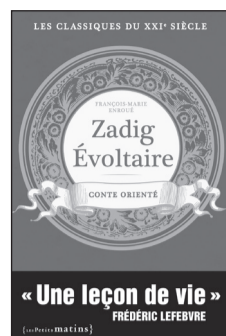
À COMMANDER À LA LIBRAIRIE LA BRÈCHE
27 rue Taine 75012 Paris / www.la-breche.com
Tél.: 01 49 28 52 44 / Fax: 01 49 28 52 43
Port offert avec cet article. Préciser nom et adresse, merci.



LIVRES
UNE BLONDE À MANHATTAN

Adrien Gombeaud
Le serpent à plumes / 19 euros
Encore un livre sur Marilyn ? Oui, mais qui mérite le détour. Gombeaud s'intéresse à cette courte période où Marilyn, lasse de son image de poupée, quitte quelque temps Hollywood pour New York, avec des ambitions précises : devenir productrice, suivre les cours de l'Actors Studio. Pendant ce séjour, le magazine *Redbook* confie à Ed Feingersh le boulot de suivre Marilyn et de la photographier. C'est cette rencontre qui est l'objet du livre, qui parle autant de Feingersh (oublié aujourd'hui) que de la star. Méditation sur le star system, comme sur la photographie... ce dernier thème sous-tendait déjà un précédent livre de Gombeaud, *L'Homme de la Place Tiananmen*. Livre découverte, sur deux personnes, l'une injustement oubliée, l'autre trop médiatisée...

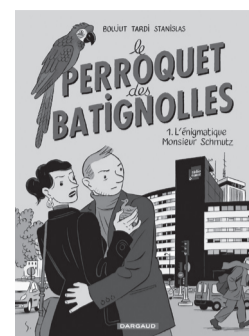
Paul Louis Thirard



LIVRE
ZADIG ÉVOLTAIRE

François-Marie Enroué
Les Petits Matins / 5 euros
La maison d'édition Les Petits Matins a décidé d'offrir au grand public ce chef d'œuvre méconnu, qui a profondément marqué Frédéric Lefebvre, *Zadig Évoltaire*. Dans une France de conte philosophique, un jeune homme ambitieux, croisement improbable entre Rastignac et Mickaël Vendetta – le goût vestimentaire du premier et la lumineuse intelligence du second – se retrouve propulsé dans l'entourage du « présydent Tsar Cosy », en charge de son éducation littéraire – l'ampleur de la tâche étant inversement proportionnelle à la taille du pot de confiture. Grâce à son nouvel emploi, l'ancien livreur de sushis va côtoyer le gratin de la politique et apprendre – parfois à ses dépens – tous les pièges que recèlent les palais de la République. Style alerte et vigoureux, ironie décapante, jeux de mots et calembours jubilatoires : ce petit pamphlet mérite vraiment sa place dans la collection Les Classiques du XXI^e siècle.

Henri Clément



BD
LE PERROQUET DES BATIGNOLLES, tome 1, L'énigmatique M. Schmutz

Tardi, Boujut, Stanislas
Dargaud / 13,95 euros
C'est toujours un plaisir de découvrir un scénario de Tardi. Il le cosigne ici avec Michel Boujut, producteur et critique de radio, une des figures de Radio France, décédé avant la publication de cet ouvrage. Michel Boujut ne verra donc pas résolue en BD l'énigme du perroquet des Batignolles, mais il a largement contribué à l'adaptation de ce qui a été d'abord un feuilleton radiophonique. Le lecteur peut profiter du dessin rétro, à la Hergé, de cette énigme qui fait pénétrer au cœur de la Maison de la radio, où travaille le personnage principal Oscar Moulinet, technicien preneur de son, ainsi que sa petite amie présentatrice de la météo marine. Une énigme avec de nombreux clins d'œil pour ceux qui aiment écouter Radio France.

Sylvain Pattieu



CD
MIRROR WRITING

Jamie Woon / AZ
Depuis quelques années, l'Angleterre est secouée d'une perpétuelle, mais non létale, secousse sismique, qui ne semble pour l'instant véritablement toucher que ses rivages : le dubstep. Difficile de la définir, en gros un mélange profond et intense entre des formes déjà hybrides : drum'n'bass, UK garage, trip-hop ou encore évidemment dub ou danchall. Malgré des figures de prou un peu « grand public » comme Burial, le résultat, souvent expérimental, s'avère abrupt pour les oreilles profanes, bien que finalement très « club » dans l'esprit. Jamie Woon en constitue donc, d'un certain point de vue, une des portes d'entrée les plus évidentes, tant ce chanteur assume un parti pris mélodique assez classique, lui-même précise : « r'n'b au sens moderne », c'est dire. Pourtant, au même titre que le premier Massive Attack ou encore The Streets, il s'agit peut-être simplement de la énième tentative british, plutôt convaincante, de réinventer la soul avec des machines.

King Martov

EXPO **Claude Cahun : les paris restent ouverts**

À Paris, le Jeu de Paume* présente jusqu'au 25 septembre une large sélection des photographies de Claude Cahun, illustrant à la fois la « subversion des genres » et l'usage révolutionnaire de « l'action indirecte » dont cette artiste surréaliste fut une pionnière.

Révélee au public quarante ans après sa mort par une exposition au musée d'Art moderne de Paris, l'œuvre photographique de Claude Cahun (1894-1954) subsiste à travers un peu plus de 400 vues (dont le Jeu de Paume présente aujourd'hui le tiers), le reste ayant disparu lors des perquisitions et des pillages de sa maison de Jersey, tandis qu'elle-même et sa compagne Suzanne Malherbe (1892-1972) croupissaient, dix mois durant, dans les geôles nazies. Rien ne résume mieux ces deux personnalités que les actes de résistance individuelle spontanée qui leur avaient valu d'être condamnées à mort et qui feraient écrire plus tard à Claude Cahun : « Si le fascisme, pour tous les soi-disant "anti", avait été combattu (par chacun à son poste et selon ses moyens) du même cœur sans compromis, du même esprit sans double fond... tous les impérialismes de l'après-guerre eussent été impossibles ». Cette indépendance qui les avait retenues d'adhérer à plus que l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires, puis à Contre-Attaque avec leurs amis surréalistes, les détourna aussi de tout carriérisme littéraire, artistique ou militant.

Pour son éditeur et biographe F. Leperlier, également commissaire de cette exposition, Claude Cahun fut « la seule femme photographe surréaliste » par la tonalité de ses œuvres, mais il serait abusif d'en faire l'emblème des revendications homosexuelles d'aujourd'hui, très éloignées du « genre neutre » dont elle se réclamait aussi bien par le nom qu'elle s'était choisi que dans ses écrits, certainement plus importants pour elle. Née Lucy Schwob, il ne lui était pas indifférent d'être la nièce de

l'auteur du *Roi au masque d'or*, des *Vies imaginaires* et du *Livre de Monelle*, « admirable manifeste libertaire » selon André Breton. À peine avait-elle connu Marcel Schwob (1867-1905) tôt disparu, mais toute son enfance et sa jeunesse furent imprégnées de ses textes et de sa légende, dont la trace reste visible dans ses publications principales (*Vues et visions*, 1919, *Aveux non avenues*, 1930). Son influence ne percerait-elle pas encore dans les masques des photographies où Claude Cahun se mettait en scène ?

Quoi qu'il en soit, ses œuvres visuelles ne peuvent s'apprécier hors de ses écrits et de sa vie même, dont le parcours de l'exposition tient le plus grand compte. Une des clés, non la seule, mais une des principales, réside dans la section « poésie et politique », rappelant comment Claude Cahun, dans son pamphlet *Les Paris sont ouverts* (1934), ridiculisait Aragon et la poésie de propagande, préfigurait ce qu'écriraient Breton et Trotsky dans leur *Manifeste pour un art indépendant* (1938), et définissait « l'action indirecte » comme « la seule efficace, et du point de vue de la propagande, et du point de vue de la poésie ». « Il s'agit de mettre en marche et de laisser en panne. Ça oblige le lecteur à faire tout seul un pas de plus qu'il ne voudrait. On a soigneusement bloqué toutes

les sorties, mais la porte d'entrée, on lui laisse le soin de l'ouvrir. Laisser à désirer, dit Breton ». « Érotique voilée », répondent les photographies de Claude Cahun, et si elles fascinent tant aujourd'hui, c'est bien que les paris restent ouverts.

Gilles Bounoure

* 1, place de la Concorde, Paris 8^e

CC 09
CLAUDE CAHUN, COMBAT DE PIERRES, 1931
COLLECTION PARTICULIÈRE, ©PHOTO BÉATRICE HATALA



« RÉFORME » DES RYTHMES SCOLAIRES

Le gouvernement avance lentement mais sûrement

Le comité de pilotage (Copil) de la conférence nationale sur les rythmes scolaires a remis son rapport final à Luc Chatel, le 4 juillet dernier. Les commentaires se sont focalisés sur une proposition phare, la réduction des congés d'été. Si le gouvernement, affaibli politiquement, ne peut se permettre actuellement « d'ouvrir la boîte de Pandore », rien ne dit que ce rapport ne constituera pas le prélude à une série d'attaques d'envergure contre l'enseignement public.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES



Le rapport du 4 juillet évoque principalement l'organisation de l'année scolaire, avec des préconisations qui rappellent ce que le Copil précisait en janvier : toutes les propositions sur les rythmes « ont en cascade, des incidences sur les missions, voire sur le statut des enseignants ». Sous couvert des rythmes, il s'agit ici de restreindre le droit aux études.

UNE DIMINUTION DU TEMPS D'APPRENTISSAGE

Le raccourcissement de deux semaines des congés d'été implique une augmentation du temps de travail des enseignants et la division en trois zones des vacances d'été (comme les vacances de février ou d'avril), ce qui laisse en suspend la question du bac. On note ainsi une diminution des heures de cours sur la semaine, mais un accompagnement éducatif (« aide à l'élève sous toutes ses formes ») de deux heures par jour jusqu'en cinquième puis une heure seulement serait imposé. Après 2007, les instits avaient arrêté de travailler le samedi, les 108 heures enlevées avaient été annualisées pour créer de « l'aide personnalisée », ce qui a permis au gouvernement de supprimer les réseaux d'aide (Rased). Le rapport du Copil parle d'un retour du travail le mercredi, mais sans mentionner les 108 heures définitivement perdues pour tous les élèves. L'obligation de l'aide éducative signifie pour tous les personnels de l'éducation, le dépassement quotidien des huit heures de travail par jour et la sortie à 17 heures pour tous.

Dans ce rapport, on peut lire qu'il faut une pause d'une heure et demie le midi. Mais pour les personnels communaux, c'est une réduction importante de leurs revenus. Bien des villes ont aujourd'hui deux heures de pause à midi, ce qui signifie la perte d'une demi-heure pour tous les vacataires des cantines. Et pour les centres de loisirs des maternelles qui ouvraient dès la fin de l'école à 16 heures ou 16h30, cela fait perdre jusqu'à une heure de salaire.

METTRE EN PLACE L'ÉCOLE DU SOCLE COMMUN

Ce rapport souhaite « contribuer au rapprochement de l'école primaire et du collège

pour aller vers une école du socle commun », où serait dispensé un enseignement au rabais pour tous et où seuls les meilleurs élèves auraient la possibilité d'accéder à plus de connaissances. De plus, le Copil souhaite instituer un palier à la fin de la classe de cinquième, laissant entrevoir la fin du collège (unique).

Il salue aussi l'autonomie croissante des établissements et relève que le statut des directeurs d'école doit évoluer. Ce rapport souhaite associer les collectivités locales, y compris pour des activités scolaires, et franchir ainsi une nouvelle étape dans la décentralisation, prélude à un désengagement de l'État et à un renforcement des inégalités.

EN FILIGRANE, MODIFIER LES MISSIONS ET LE STATUT DES ENSEIGNANTS

Sitôt que le rapport lui a été remis, Chatel a annoncé que des « chantiers plus structurants » comme « les missions des enseignants » ou « la réforme du collège » seront l'objet de débats durant la campagne présidentielle.

Ayant renoncé à évoquer franchement les missions des enseignants, le Copil relève toutefois qu'il faut réfléchir à instaurer l'annualisation, avant de préciser les choses sur la répartition de service des enseignants : « Peut-elle être repensée en volumes annuels, confiée aux équipes d'établissement et libérée du carcan horaire hebdomadaire ? » On ne saurait être plus clair.

Quant à l'accompagnement éducatif, outre la dévalorisation des contenus d'enseignement qu'il entraîne, il permet de pousser à l'autonomie des établissements (« une marge de manœuvre est ainsi laissée aux établissements »).

PAS DE CONCERTATION AVEC LE GOUVERNEMENT SUR CES BASES

La situation actuelle de l'enseignement n'est vraiment pas satisfaisante : classes surchargées, rythmes scolaires trop soutenus, ce qui entraîne un décrochage massif des jeunes ; manque de personnels, ce qui ne permet pas aux enseignants et aux personnels de répondre aux attentes des élèves. Bref, les réformes successives ont rendu le métier d'enseignant et d'éducateur

impossible. Mais nous ne pouvons pas croire que quelque chose de positif sortira de la concertation sur ce thème avec ce gouvernement.

Sous couvert des rythmes scolaires, Chatel prépare une offensive contre les programmes nationaux et les statuts des personnels. Ce projet est inséparable des autres attaques du gouvernement contre l'enseignement public, notamment l'instauration des établissements Éclair (avec recrutement local des enseignants sur des objectifs locaux) et bien évidemment les suppressions de postes d'enseignant et de personnels. On ne peut que constater, la plupart des syndicats enseignants, notamment la FSU, participeront à cette concertation. Le rapport du Copil ne peut constituer une base de discussion. La défense des personnels et des intérêts de la jeunesse commande d'exiger le retrait. Il s'agit donc de s'organiser pour empêcher la destruction programmée de l'enseignement public. Nous devons interdire à ce gouvernement de nuire davantage, et préparer ainsi les luttes enseignantes qui arriveront inmanquablement dans les prochains mois. Une première date de mobilisation contre les suppressions de postes est posée pour le 27 septembre. À nous de nous en emparer et de préparer des suites immédiates et à la hauteur de la situation, au moment de l'examen du budget (et donc des suppressions de postes) à l'Assemblée nationale.

Éric Aba et Raphaël Greggari

tribune

Présomption d'immoralité

L'« affaire DSK » nous en apprend tous les jours beaucoup sur la façon dont est prise en compte la parole des femmes victimes de violences et sur le sexisme ambiant de notre société. Petites phrases, commentaires, tout y passe. Tout le monde a son avis sur ce qui s'est passé dans la suite 2806 du Sofitel de New York. Pourtant, aujourd'hui, personne ne le sait vraiment, sauf les deux protagonistes et la vérité sur les faits se joue donc à parole contre parole, dans un duel absolument inégal de pouvoir et d'argent. Dans ce type de crimes et délits, la preuve du non-consentement est très difficile à établir. C'est l'une des raisons pour lesquelles la majorité des femmes victimes de viol ne portent pas plainte. Depuis quelques semaines surtout, on joue le procès de Nafissatou Diallo, de son passé et de ses actions, espérant y trouver une faille. Même si elle avait menti sur sa demande d'asile, cela minimiserait-il les faits supposés ? Se prostituerait-elle que cela changerait-il sa position de plaignante, voire l'aurait-elle bien cherché ? Devrait-on supposer qu'elle serait une personne de seconde zone ? Sa vie n'est peut-être pas exemplaire : est-ce suffisant pour estimer qu'elle a forcément menti ?

Cette affaire a été très médiatisée mais révèle au fond quelque chose d'assez banal quant au traitement des violences faites aux femmes : la parole de la victime est systématiquement mise en doute, ses propos minimisés et décrédibilisés. C'est à la présumée victime de faire la preuve de ce qui lui a été fait, la présomption d'innocence devenant dans ce cas présomption de crédibilité. En France près de 75 000 femmes sont victimes de viol tous les ans, et seule une sur dix ose porter plainte, exactement pour ces raisons. Les victimes vivent généralement dans la honte et tentent de survivre après cet acte de domination. Le viol est un crime, il est la négation du désir de l'autre, et détruit la personne humaine. Si la médiatisation de cette affaire peut permettre à certaines femmes de s'exprimer et d'oser dénoncer ce qu'elles subissent au quotidien, nous ne pouvons que les encourager et les inciter à aller porter plainte si nécessaire. Libérer cette parole est un enjeu vital pour l'émancipation des femmes. Il y a encore aujourd'hui beaucoup trop de femmes victimes de violences pour que cela ne nous regarde pas : il s'agit bien d'un problème politique que nous devons prendre à bras le corps. Il nous faudrait pour cela des moyens pour assurer la prévention, pour multiplier les centres d'accueil pour les femmes victimes de violences. Il s'agit d'un choix de société.

Et les femmes ne peuvent pas attendre.

Hélène Roger

Le n°23 de *Tout est à nous!* La Revue est disponible...

Le dossier est consacré à la musique contestataire et son rapport au système. Les pages Repères reviennent sur le mouvement altermondialiste, dix ans après les événements du Forum social de Gênes. Vous pourrez également y lire une interview d'un militant égyptien, un article sur les idées développées par le PS, un débat concernant le Bloc de Gauche portugais et bien d'autres choses encore...

Vous pouvez vous la procurer en envoyant un chèque de 4 euros à l'ordre de NSPAC à : *Tout est à nous!*, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex. Vous pouvez également vous abonner en remplissant le formulaire p.11.



Soutien aux postiers de Vitry en grève

Depuis neuf semaines, les guichetiers du bureau de poste « Vitry Principal », soutenus par la CGT et SUD sont en grève le samedi ; seule une salariée travaille, le service est assuré partiellement par des cadres départementaux. La direction de La Poste entend ouvrir ce bureau (le plus gros du Val-de-Marne) le samedi après-midi sans embauche, ni contrepartie salariale. Ce projet ne peut qu'impliquer dégradation supplémentaire des conditions de travail des postiers (horaires de travail encore plus flexibles, problèmes familiaux, difficultés de garde d'enfants seront posés aux agents contraints de travailler le samedi après-midi). Par ailleurs, contrairement à ce qu'explique la direction de La Poste, les usagers n'y ont pas intérêt : cela devant se faire à effectif constant, cela impliquera des fermetures de guichets, avec des files d'attente encore plus longues le reste de la semaine. Le véritable projet de La Poste qui s'aligne sur ce que font les banques ouvertes maintenant le samedi après-midi (souvent fermées un jour de semaine), est de s'adresser prioritairement à ceux qui sont intéressés par les produits financiers proposés par la Banque postale. Les grévistes ont reçu plus de 2 000 signatures de soutien sur un texte qui s'oppose à l'ouverture du samedi après-midi. Le comité de défense du service public de La Poste de Vitry dont sont partie prenante la municipalité, Attac et le NPA, est bien entendu aux côtés des grévistes.

PSA: on ne lâche rien

La place d'Armes de Valenciennes est bien remplie pour un 7 juillet. C'est de là qu'un bon millier de manifestantEs partent crier leur refus des fermetures de sites et licenciements dans le groupe PSA. Le site de Sevelnord, situé à Hordain près de Valenciennes, est en effet parmi ceux qui sont visés à l'horizon 2014 par le plan révélé par la CGT, en juin dernier. La banderole de tête donne sa tonalité à la manifestation : « *Nous ne lâcherons rien ! Pour le maintien de l'emploi et des industries, et l'avenir du Nord-Pas-de-Calais, pour gagner sur les revendications, unis, debout, déterminés* ». De nombreuses entreprises petites et moyennes de la région Nord-Pas-de-Calais sont représentées ainsi que Toyota et Renault Douai. Les syndicats de Renault Cléon et de PSA Mulhouse ont envoyé des délégations pour marquer leur soutien. Dans le même temps, les syndicats de PSA Aulnay organisaient des débrayages qui ont regroupé plus de 600 salariéEs. Si les équipes militantes sont mobilisées et déterminées, les débrayages ont été faibles dans les entreprises. Les incertitudes distillées par la direction du groupe PSA accentuent les interrogations et les hésitations d'une partie des salariéEs, y compris ceux directement concernéEs. Les quelques jours précédant les congés seront mis à profit par les équipes militantes pour convaincre de la nécessité de faire passer la mobilisation à un niveau supérieur dès septembre. Une mobilisation qui doit se construire à partir des sites concernés mais aussi en se coordonnant.

Pas de JO d'hiver pour Annecy, et c'est tant mieux !

L'échec de la candidature d'Annecy pour les JO d'hiver en 2018 est un grand soulagement, pour toutes celles et ceux qui ont refusé de se laisser endormir par les bonimenteurs de la candidature, ceux-là mêmes qui ont dilapidé sans complexe 30 millions d'euros, pour une bonne part de l'argent public et parapublic. Comment oublier que les souteneurs de la candidature ont refusé avec constance l'organisation d'un débat public contradictoire, l'organisation d'un référendum pour consulter la population, la communication des comptes..., maintes fois demandés en conseil municipal. Rappelons-nous également la morgue de ses promoteurs et leurs certitudes. Il y a deux ans, ils se targuaient de 89% de soutien local et même de 100% des jeunes. Quel désaveu au vu des derniers sondages montrant une majorité d'Annéciens défavorables à cette candidature ! La candidature est aujourd'hui désavouée de la manière la plus cinglante, le déni de démocratie est sanctionné et c'est tant mieux ! Toutes celles et ceux qui collectivement et individuellement se sont investies dans l'action avec le CAO (<http://www.comiteantiolympiqueannecy.com/>), et nous en sommes, sont aujourd'hui comptables de ce succès. Les JO sont dans la démesure, il s'agit d'un grand barnum médiatique qui doit tout aux sponsors. L'activité sportive en est la grande absente et ne sert que de support à un spectacle planétaire où seuls comptent les intérêts financiers du CIO, de ses filiales et de ses sponsors. Avec la désignation de Pyeongchang en Corée du Sud, Annecy et la Haute-Savoie ne connaîtront pas les affres de l'organisation des JO, et c'est tant mieux ! Mais notre solidarité va au peuple coréen car, ici ou ailleurs, nous savons que les exigences posées par le CIO et par le contrat de ville hôte provoquent partout les mêmes ravages.

En Grande-Bretagne comme en France, les Pizza Hut se rebiffent

David Pike est, depuis neuf ans, salarié de Pizza Hut, à Sheffield, en Angleterre. En février, il s'est syndiqué aux Industrial Workers of the World (IWW). Une section syndicale s'est créée le mois dernier avec 25 des 30 salariés de son unité de livraison.

Peux-tu revenir sur la situation des salariés à Pizza Hut ?

Les conditions de travail sont très mauvaises dans l'entreprise, et le salaire horaire est de 5,83 livres (6,66 euros). Les livreurs de pizzas n'ayant pas le permis pour conduire un scooter doivent utiliser leur propre véhicule, ils ne sont alors remboursés que 0,60 livres par livraison (0,68 euros). C'est une véritable escroquerie ! Nous avons déposé une plainte collective des salariés contre cet état de fait.

Le secteur du commerce et services est faiblement syndiqué. À Pizza Hut, il n'y avait aucune présence syndicale avant la création de notre section. On part vraiment de très loin.

Nous avons commencé à mener une activité syndicale pour le respect de la sécurité dans l'entretien des scooters, et un soutien individuel à certains salariés. Nos principales revendications concernent les conditions de travail des livreurs et une augmentation des salaires. Nous réclamons aussi la reconnaissance de notre syndicat, ce qui permettrait, sur notre unité de livraison, le paiement d'heures de délégation syndicales, ainsi qu'une consultation par l'employeur en cas de modification du contrat de travail.

Quelles sont vos perspectives ?

Notre syndicat IWW en Grande-Bretagne devrait obtenir d'ici quelques semaines le Certificat d'indépendance, ce qui est



le résultat d'un long processus. Seuls les syndicats ayant ce certificat ont la possibilité d'appeler à la grève sur un lieu de travail après avoir réalisé un référendum auprès des salariés membres du syndicat. Si le résultat est positif, le préavis est ensuite de deux semaines avant le déclenchement de la grève. Il existe parfois des grèves sauvages, mais les grévistes doivent alors instaurer un véritable rapport de forces sous peine d'être licenciés.

Nous allons ainsi pouvoir appeler légalement à des grèves à Pizza Hut, et organiser plus largement les travailleurs sur nos lieux d'intervention.

Nous avons des liens avec des salariés de Pizza Hut dans plusieurs pays, nous essayons de développer la solidarité internationale. C'est pour cela que je suis aujourd'hui présent aux côtés des grévistes français de Pizza Hut. Nous sommes également en lien avec des salariés de l'État

espagnol de la compagnie, qui ont fait une grève victorieuse pour la réintégration d'employés licenciés du fait de leur appartenance à la CNT espagnole¹. Depuis l'annonce des plans d'austérité en Grande-Bretagne, il y a un an, on note un renouveau des luttes syndicales notamment dans le secteur public. La grève générale du 30 juin dernier a été une échéance importante. Seule une partie du mouvement syndical s'est mobilisée, mais on observe que beaucoup de salariés veulent aller vers une grève générale, vers une radicalisation des conflits.

Propos recueillis par Pauline Idalgo et Romain Bleibtreu

1. <http://www.kaosenlared.net/noticia/condenapizza-hut-echar-dos-empleados-tras-poner-cartel-reivindicacio>
<http://www.cnt.es/noticias/pizza-hut-obligada-readmitir-dos-trabajadores-que-despidio-por-el-simple-hecho-de-afiliarse>

Contre la répression des militantEs à l'ENS !

Cette année, l'École normale supérieure de Paris a été secouée par un conflit social long et combatif, impliquant élèves, étudiantEs et travailleurEs du ménage et de la restauration, contre la précarité et les conditions de travail. Ce mouvement s'est terminé par une victoire : même si nous n'avons pas obtenu les titularisations et les créations de postes espérées, la direction a dû lâcher 22 CDI et une augmentation de salaire, déplacer le chef de service violent, raciste et homophobe et céder sur le paiement de plus de 80% des jours de grève. Mais au début du mois de juillet, neuf élèves ayant participé au mouvement ont été convoquéEs en conseil de discipline pour des faits commis ou censément commis au cours du mouvement. TouTEs les convoquéEs se voient reprocher d'avoir occupé illégalement les locaux de la direction ; deux d'entre eux, plus lourdement chargés, sont également accusés d'avoir brisé un mur en contreplaqué avec un pied de biche, d'avoir « *envahi* » le bureau de la DRH et même d'avoir participé à l'« *organisation illégale d'un banquet* » de soutien au mouvement et à une opération « *Pot gratuit* », consistant à servir gratuitement à manger à la cantine. Un vol imaginaire de documents est également imputé aux élèves mobiliséEs.

La direction cherche à faire passer l'ensemble des militantEs pour des délinquantEs. Elle est pourtant particulièrement mal placée pour cela, elle qui a maintenu des travailleurEs dans la précarité pendant des années et couvert les violences commises par le chef de cuisine. De plus, ces conseils de discipline pour faits de grève sont inédits à l'ENS : les derniers conseils convoqués l'ont été, il y a une dizaine d'années, pour un cas de proxénétisme dans une chambre de l'internat et pour l'envoi d'un mail antisémite et homophobe. Mais la directrice Monique Canto-Sperber ne sait manier que le bâton : c'est une nouvelle étape dans la répression du mouvement, après l'appel à des vigiles, les convocations au tribunal administratif de cinq camarades et la brutale évacuation policière des locaux occupés pendant quatre semaines. En réalité, il s'agit d'une vengeance à la fois personnelle et politique : la direction veut faire payer aux militantEs la défaite qu'ils lui ont infligée et les mauvais moments passés, mais aussi mater toute velléité de résistance collective à l'avenir en sanctionnant principalement des syndicalistes (sept élèves sur neuf) dont deux camarades du NPA.

Face à cette répression scandaleuse, nous nous mobilisons et resterons mobiliséEs

contre les sanctions disciplinaires, mais aussi contre les différentes plaintes déposées au pénal. Les travailleurEs mobiliséEs pour leur CDI avec le soutien des élèves sont solidaires, à présent, de ces mêmes élèves face à la répression, et se sont remisEs en grève, lundi 11 et mardi 12 juillet. Mardi, jour des conseils de discipline, une centaine de personnes (dont des représentantEs nationaux de la CGT, de Solidaires, du PCF, du PG et du NPA) se sont rassemblées pour protester contre leur tenue. La mobilisation a certainement contribué à ce que la plupart s'en sortent avec un avertissement (ils risquaient une exclusion temporaire ou définitive de l'ENS), mais un camarade a reçu un blâme, qui restera trois ans dans son dossier administratif, compromettant ses chances d'obtenir une allocation de thèse à sa sortie de l'école. Pour faire annuler ces sanctions, les élèves réfléchissent à faire appel aux armes du droit (recours au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, au Conseil d'Etat... car les convocations des conseils sont entachées d'irrégularités évidentes) et, comme lors de la grève du printemps, aux armes de la lutte collective, démocratique et auto-organisée.

Comité NPA de l'ENS

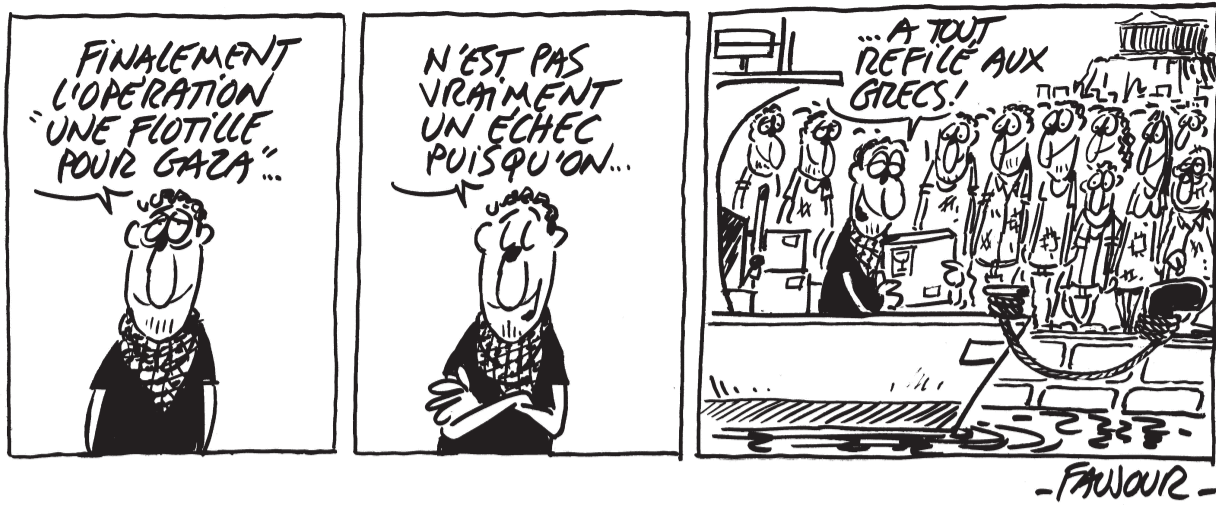
Non au démantèlement - Travailler et vivre au pays doit être un droit

L'entreprise Placal est une vieille entreprise de Mézin (Lot-et-Garonne) qui emploie 23 salariés et dépend de la maison mère installée à Cholet en Maine-et-Loire. Elle est spécialisée dans la fabrication de portes de haute technicité, ce qui implique un outil de travail de pointe et un

savoir-faire incontestable des salariés de l'entreprise. Aujourd'hui la scop Comec prétend délocaliser le site de Mézin vers Cholet. Considérant les salariés comme des machines, elle propose leur délocalisation après un délai de réflexion de 21 jours, avant licenciement.

Plusieurs salariés ont plus de 30 ans d'ancienneté dans l'entreprise et leurs attaches familiales, leurs amis en Lot-et-Garonne. La proposition est hypocrite et indécente, la raison profonde étant la volonté de réduire le personnel. Un seul salarié (célibataire) a accepté de partir.

On peut se demander si une scop en système capitaliste peut-elle faire une autre politique que celle du système ? L'attitude de Comec est significative ! L'heure est à l'occupation de l'usine jusqu'à l'obtention de leurs revendications ainsi qu'à notre soutien le plus actif.



Thaïlande: désaveu cinglant pour les élites au pouvoir.

Le résultat des élections législatives qui se sont déroulées le 3 juillet dernier est sans appel. Les électeurs se sont tournés massivement vers le principal parti d'opposition, le Puea Thai (« Pour les Thaïs »). Il remporte 265 des 500 sièges au Parlement et obtient ainsi la majorité absolue. Le Parti démocrate au pouvoir n'obtient que 165 sièges. Il paye sa proximité avec les militaires, la monarchie et les bureaucrates de haut rang qui s'accaparent les richesses du pays et maintiennent des inégalités profondes. Il paye aussi la forte répression qu'il a exercée contre les Chemises rouges. La censure de leurs journaux, radios et chaîne de télévision, les intimidations et arrestations de militants n'auront pas eu raison de leur détermination. Depuis le coup d'État militaire du 19 septembre 2006, les mobilisations populaires ont montré une réelle aspiration à la démocratie, à la justice sociale et aux changements politiques et sociaux. Le nouveau gouvernement répondra-t-il à ces attentes? La mise en œuvre des réformes nécessaires pour surmonter la crise multiple – politique, sociale et institutionnelle – dépendra sans doute de la capacité des Chemises rouges et de la société civile à les imposer. Pour sa part, le Parti démocrate, qui n'a pas remporté une élection nationale depuis 1992, vient de

lancer un recours juridique pour invalider les élections. La Thaïlande ne prend pas le chemin d'une résolution de la crise.

Murdoch l'intouchable. Rupert Murdoch, le propriétaire de presse le plus puissant du monde, a mis fin à l'hebdomadaire britannique *News of the World*. Ce journal à scandales est soupçonné de recueillir depuis des années ses informations par des écoutes téléphoniques et de la corruption. Il n'a par exemple pas hésité à trafiquer la messagerie vocale d'une jeune fille enlevée et assassinée, laissant croire à ses parents et à la police qu'elle était encore vivante. La décision de fermeture du journal n'a pour but que de sauver l'achat, crucial pour Murdoch, du plus important bouquet télévisuel payant britannique, BskyB. Murdoch, milliardaire ultra-réactionnaire, est à la tête d'un empire médiatique (*Fox news, Wall Street journal, The Sun, The Times*, etc.) qui fait de lui un homme politique intouchable aux États-Unis comme en Grande-Bretagne, capable de faire et défaire les gouvernements. Aux États-Unis, il finance très largement les républicains et est un ardent promoteur du très réactionnaire Tea Party. Il a soutenu avec ses journaux les trois campagnes électorales de Tony Blair dont il était très proche. En 2010, il change de cap et son soutien aux conservateurs a été crucial pour la victoire de Cameron. Ce dernier, ami personnel, vient de

lui confirmer, malgré le scandale, son feu vert pour le rachat de BskyB. Ainsi va la presse dans les pays capitalistes où elle est « libre ». Devenue multimédia, c'est une marchandise de plus en plus concentrée dans quelques groupes dont les propriétaires non seulement interfèrent sur les rédactions mais aussi sur les gouvernements.

Double peine pour la retraite des détenus.

Comme il s'y était engagé lors de l'adoption de la loi Woerth sur les retraites, le gouvernement n'a toujours pas mis en œuvre un système permettant de considérer les périodes de travail en détention comme des périodes de cotisation à l'assurance vieillesse à part entière. Actuellement, un salarié percevant le Smic peut valider quatre trimestres par an pour sa retraite. Mais un détenu qui travaille ne peut en valider qu'un ou deux du fait de la faiblesse de sa rémunération (343 euros par mois en moyenne). Il faut en effet toucher au moins 1722 euros par trimestre pour pouvoir le valider. Les détenus, surexploités en n'étant pas payés au niveau du Smic, sont par contre soumis à la loi commune concernant leurs retraites. Pourtant les règles pénitentiaires européennes stipulent que « tous les détenus devraient recevoir une rémunération conforme aux salaires pratiqués dans l'ensemble de la société ». L'observatoire international des prisons (OIP)

Le chiffre

35 euros

C'est ce qu'il en coûtera à quiconque pour saisir la justice – prudhommes compris – à partir du 1^{er} octobre. Si vous êtes victime d'un licenciement sans cause réelle, d'un accident de travail, etc., il faudra verser 35 euros pour que votre dossier soit accepté. Les bénéficiaires de l'aide juridictionnelle en sont cependant exemptés. Tout comme cela a déjà été fait pour la santé avec l'instauration des forfaits, la justice franchit un premier pas symbolique : il n'y a plus de gratuité d'un service public financé par la collectivité, c'est aux malades ou aux présumées victimes de payer. Une autre décision a été prise au Parlement le même jour : l'impôt sur la fortune a été allégé...

cite le cas d'un ancien détenu qui n'a acquis avec ce système que 35 trimestres pour 21 années complètes de travail, soit plus de deux fois moins qu'un salarié ordinaire. Après de longues années de travail en détention, les anciens détenus sont ensuite condamnés à la misère une fois libérés.

Répression policière contre la solidarité internationale.

Des militantEs d'Act-Up Paris, de l'IDAHO et de Gay Russia ont été arrêtés vendredi 8 juillet vers 11h15 devant l'ambassade de Russie à Paris alors qu'elles/ils allaient déposer une pétition. Les militantEs se dirigeaient vers l'ambassade quand ils se sont fait arrêter et ont été conduits au commissariat au motif de « manifestation non autorisée sur la voie publique ». Le simple dépôt d'une pétition semble désormais une raison pour mobiliser les forces policières. Cette pétition demandait la légalisation d'une Marche des fiertés à Moscou, régulièrement interdite dans cette ville, mais qui reste une mobilisation essentielle

dans les luttes pour les droits et la visibilité des LGBTI. Cette année encore, la tentative de manifestation a été marquée par des violences policières et des contre-manifestations de groupe néonazis et d'extrémistes religieux. Le soir même, un rassemblement devant l'ambassade de Russie réunissait entre 40 et 50 personnes pour manifester leur solidarité avec les militantEs LGBTI de Russie et les militantEs qui avaient été emmenés le matin même et relâchés vers 14h30. Le militant de Gay Russia était toujours en garde à vue au moment du rassemblement pour « outrage à agent » pour avoir prononcé le mot « chicken » après qu'un policier lui aurait dit : « on est en France ici, on parle français. Et si tu n'es pas content, tu pars. » Il fut relâché dans la soirée. La solidarité internationale et la mobilisation pour le soutien aux luttes d'émancipation et de visibilité sont plus que jamais des enjeux déterminants pour nos organisations.

RENNES

24 heures contre le racisme d'État



Rennes, le 2 juillet. Le Conseil des migrants de Rennes et la Coordination régionales Bretagne - Pays-de-Loire solidaire des personnes immigrées, ont organisé une action de 24 heures contre la politique d'immigration et en soutien aux sans-papiers. Au programme : débats, concerts, manifestation et opération escargot jusqu'au centre de rétention de Saint-Jacques-de-la-Lande. (PHOTOTHÈQUE ROUGE/TN)

“ NO COMMENT ”

L'esclavage a eu un impact désastreux sur les familles noires américaines, mais malheureusement un enfant né esclave en 1860 avait plus de chances d'être élevé par sa mère et son père dans le même foyer qu'un enfant noir américain né après l'élection du premier président noir américain.

PRÉAMBULE D'UNE PÉTITION CONTRE LE MARIAGE HOMOSEXUEL RÉDIGÉE PAR UN GROUPE ÉVANGÉLISTE AMÉRICAIN ”

TOUT est à nous !
hebdomadaire du Nouveau Parti anticapitaliste
Rédaction : 01 48 70 42 27
Diffusion : 01 48 70 42 31
Administration : 01 48 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex
Mail : redaction@npa2009.org
Numéro ISSN : 1969-8178
Commission paritaire : 0414 P 11508
Tirage : 6 500 exemplaires
Société éditrice : Nouvelle Société de presse,

d'audiovisuel et de communication (NSPAC)
SARL au capital de 3500 euros (durée 60 ans)
Gérant et directeur de publication :
François Coustal
Impression :
Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 22
Fax : 01 48 59 23 28
mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®